

**EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX  
DES DELIBERATIONS DU COMITE  
DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE**

Séance de **Jeudi 15 Avril 2021**

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Principal**

Président ..... Monsieur Denis LOUIS-REGIS  
Secrétaire de séance..... Monsieur Raphael MARTINE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN le 15 Avril, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, en raison de l'épidémie COVID-19, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Approbation des PV in extenso des séances du Comité du 26/08/2020 et du Comité du 18/12/2020**
2. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Principal**
3. **Examen et Vote du Budget Primitif 2021 - Annexe CFME**
4. **Validation du plan de financement de l'appel à projets d'un Corridor Ecologique**
5. **Indemnisation des caféiculteurs et des éleveurs de cochons créoles noirs d'excellence**
6. **Missions d'expertise du Café (n°2) et de la Vanille d'excellence**
7. **Convention de partenariat du projet GRENN PEYI**
8. **Questions diverses**

**Membres présents**

**Pour la CTM**

→ **Membres Titulaires** : Mesdames M-F TOUL – M-L LESDEMA – M. PLANTIN – J. DULYS-PETIT -  
Messieurs D. LOUIS-REGIS – R. MARTINE - F. CATHERINE -

**Pour les Communes**

→ **Membres Titulaires** : Mme L. BESUBE(Ajoupa-Bouillon) - .Mr C. LARCHER (Anses d'Arlet) – Mr B. BABIN (Bellefontaine) -  
Mr G. MONSTIN(Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr D. DELEPINE( Ducos) - Mr E. JEAN-BAPTISTE(Fonds-Saint-Denis) -  
Mr J-L GUIZONNE(Grand-Rivière) – Mr J. THABAR (Gros-Morne) – Mr D. DOULIN( Lamentin) - Mr S. THALMENCY(Lorrain) – Mr R.  
GABRIEL(Marin) - Mr R. BRITHMER(Morne-Rouge) – Mme K. SALIBERT (Morne Vert) - Mr C. CYRILLE(Prêcheur) – Mr G..  
GLONDU(Rivière-Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière-Salée) - Mr R. DULYMBOIS(Robert)- Mme M-A APOCALE( Saint-  
Esprit) - Mme M-J LAMIN (Saint-Joseph) – Mr C. SAINT-CYR (Sainte-Anne) - Mr J. ELISABETH (Sainte-Luce)-  
Mme J. BAZABAS(Sainte-Marie)- Mr C. PALIN (Trinité) -

**Pour les Communautés d'Agglomération**

→**Membres Titulaires** : Mr N. MONSTIN (CAP NORD) - Mr L. CLEMENTE(CACEM) –

**Membres titulaires absents ayant donné procuration**

→**CTM** : Mr F. LORDINOT à Mr D. LOUIS-REGIS – Mrs C-A MENCE et D. ZOBDA à Mr F. CATHERINE -

→**Communes** : Mr J. DOMERGUE à Mr R. DULYMBOIS - Mr J-C VARACAVOUDIN à Mr J-L GUIZONNE –  
Mr E. JULTAT à Mr R. BRITHMER –

**Membres titulaires absents**

→**CTM** : Mesdames C. BAURAS - K. BERNABE – Messieurs L. BOUTRIN – G. COUTURIER – L. ADENET – B. BIROTA -

→**Communes** : Mr A. ALAMELU(Basse Pointe) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. JOUYE DE GRANDMAISON (Fort-de-France) –  
Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr M. GOLBASAMY (Saint-Pierre) – Mme B. BARDOUX (Trois Ilets) – Mr L. OCCOLIER (Vauclin) -

→**Communautés d'agglomération** : Mr J-F. BEAUNOL (CAESM) –

**Invitée excusée** : Madame Véronique LEFEBVRE – Trésorière du Syndicat Mixte du PNRM

**Assistaient à la Réunion**

Monsieur M. VEILLEUR, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs

**Le Comité du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique,**

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles 2311-1 et suivants et 5721-1 et suivants ;
- Vu** l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les statuts du SM/PNRM ;
- Vu** le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux Syndicats Mixtes et notamment aux Parcs Naturels Régionaux de France ;

**Considérant** que le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors de la séance du Comité Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de la Martinique en date du 29 mars 2021 ;

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré ;

A l'unanimité des membres présents et représentés.

**Le Comité syndical**

**Article 1**

Adopte le Budget Primitif du Budget Principal Syndicat Mixte du PNRM pour l'exercice 2021. Le Budget Primitif a été voté par chapitre en dépenses et en recettes tel que décrit dans les documents budgétaires annexés et conformément aux tableaux ci-après.

Budget Principal	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	8 612 000,00 €	8 612 000,00 €
Investissement	2 813 425,00 €	2 813 425,00 €
<b>Total</b>	<b>11 425 425,00 €</b>	<b>11 425 425,00 €</b>

**Article 2**

Donne mandat au Président pour appliquer ce budget et l'autorise à effectuer les dépenses et percevoir les recettes qui y sont inscrites.

**Article 3**

La Trésorière de la CACEM et Monsieur le Directeur Général des services du PNRM sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**Article 4**

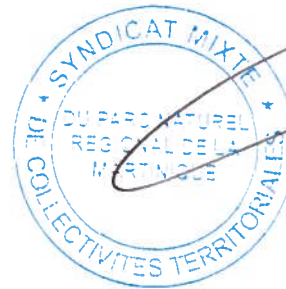
La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au Recueil des Actes Administratifs du Syndicat Mixte du PNRM.

Pour extrait certifié conforme

✚ Fait à Fort-de-France, le jeudi 15 avril 2021

Le Président  
**Denis LOUIS-REGIS**





*Le Président*

**Denis LOUIS-REGIS**



# RAPPORT

---

## BUDGET PRIMITIF 2021

### Budget Principal

# BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

## AVANT PROPOS

### LE CONTEXTE GENERAL

#### LA STRATEGIE BUDGETAIRE 2021

Descriptif des actions

<b>I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b> .....	<b>7</b>
A. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT.....	7
1. Recettes fixes.....	7
2. Recette complémentaire.....	7
3. Le financement des programmes d'actions en fonctionnement.....	9
B. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT.....	11
1. Les charges à caractère général.....	11
2. Les charges de personnel.....	11
3. Autres charges de Gestion courante.....	14
4. Charges financières.....	15
5. Charges Exceptionnelles.....	15
6. Opérations d'ordre.....	15
C. SYNTHESE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	15
<b>II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>16</b>
A. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	16
1. Absence de recettes fixes.....	16
2. Recettes d'ordre.....	16
3. Les recettes du programme d'actions d'investissement.....	17
B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT.....	18
1. Remboursement de l'emprunt.....	18
2. Dépenses d'immobilisations liées aux programmes d'actions.....	18
3. Dépenses d'ordre.....	18
C. SYNTHESE SECTION D'INVESTISSEMENT.....	19
<b>III. LES EQUILIBRES FINANCIERS</b> .....	<b>19</b>
<b>IV. LES PROGRAMMES D'ACTIONS</b> .....	<b>20</b>
A. L'ANIMATION DU TERRITOIRE COMME VECTEUR DE DEVELOPPEMENT, DE VALORISATION, DE SENSIBILISATION, DE TRANSMISSION ET DIFFUSION DE LA CONNAISSANCE.....	20
1) Fonctionnement : Découvrir le patrimoine autrement.....	21
2) Fonctionnement : Education à l'Environnement.....	21
3) Fonctionnement : Evénementiels sur les sites du Parc.....	22
4) Fonctionnement : Grand prix du Parc « Course de Mulets ».....	22
5) Fonctionnement : Activités équestres.....	22
6) Investissement : Conception et réalisation d'un logiciel de réservation des sites.....	23
B. LA CONNAISSANCE, LA PROTECTION, LA VALORISATION DE LA BIODIVERSITE ET L'AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE.....	24
1) Fonctionnement : Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique au sein de la réserve naturelle nationale de la caravelle : 80 000 €.....	24
2) Fonctionnement des réserves naturelles nationales : 405 962 €.....	24
3) Investissement : Travaux exceptionnels pour la restauration de la RD2 : 70 000 €.....	25
4) Investissement : Restauration du grand sentier de la Pointe Caracoli : 323 650 €.....	25

5)	Investissement : Restauration des sentiers et mobilier des espaces protégés 100 000 € (I) .....	25
6)	Investissement : Travaux exceptionnels complémentaires de réfection du hangar et mirador de Sainte-Anne : 40 000 €.....	25
7)	Fonctionnement et Investissement de la Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur - Albert FALCO 275 000 € (F : 130 000 € / I : 145 000 €).....	25
8)	Fonctionnement : Connaissance, préservation et valorisation de la biodiversité 90 000€.....	25
9)	Valorisation du Sentier sous-marin Lakay de Les Anses d'Arlet : 16 000€.....	25
10)	Candidature sur La liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Mise en œuvre du plan de gestion, et préparation de la phase internationale de la procédure (évaluation UICN) : 365 000 €.....	25
11)	Participation au programme européen Life BIODIV'OM - Conservation du Moqueur gorge blanche 257 581,17 € 26	
12)	FEDER "Développement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité : mutualisation et diffusion des connaissances relatives à la biodiversité de Martinique" FEDER 155 211,60 € .....	26
13)	Fonctionnement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité : 75 450 € .....	26
14)	Financements .....	27
15)	Restes à réaliser programmes d'actions antérieurs .....	29
B.	LE DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE DURABLE.....	31
1)	Programme Café d'Excellence année 2021 .....	31
2)	Programme cochon créole de Martinique année 2021 .....	32
3)	Le programme de la vanille année 2021 .....	32
4)	Le programme Marque « Valeurs Marque Parc » 2021 .....	33
5)	Le programme pour la caractérisation des miels 2021 .....	33
6)	Le programme CACAO pour 2021.....	33
7)	Le programme agroforesterie 2021 .....	34
8)	Le programme Tourisme et patrimoine pour 2021 .....	34
9)	Programme de développement performant pour la gestion durable des ressources .....	34
10)	Programme Myconova.....	34
11)	Programme OSAIN .....	35
12)	Financements .....	35
13)	Les programmes non-inscrits au Budget Primitif car les financements ne sont pas certains .....	36
14)	Les restes à réaliser sur les programmes antérieurs .....	37
C.	GESTION DES EQUIPEMENTS ET DES SITES.....	38
1)	Les Financements 2021 .....	38
2)	Programme d'actions 2021 en attente de financement.....	39
3)	Les restes à réaliser sur les programmes antérieurs .....	39
D.	RENFORCEMENT DE L'OUTIL PARC.....	41
1)	Révision de la Charte .....	41
2)	Gestion des infrastructures réseaux, des équipements informatiques, de reprographie et de télécommunication ..	42
3)	Communication .....	43

# AVANT PROPOS

---

Les Parcs naturels régionaux ont été créés en 1967, pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités.

La création des Parcs Naturels Régionaux est une compétence des Régions mais le label est attribué à l'échelle nationale (avis du Conseil National pour la Protection de la Nature et décret du Premier Ministre, pour une durée de quinze ans maximums, et sur la base d'un projet de territoire.

Les Parcs Naturels Régionaux n'ont pas de compétence propre mais des missions conférées par le Code de l'Environnement et qui visent à :

- Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

La gouvernance des Parcs est un lieu de dialogue à l'interface des différentes politiques publiques en jeu dans un aménagement et un développement des territoires fondés sur la protection et la valorisation des ressources patrimoniales (Paysages, Biodiversité, Culture...).

Ce projet de territoire prend la forme d'une **Charte** qui traduit la volonté des acteurs du Parc naturel de travailler solidairement avec l'ensemble des collectivités territoriales pour assurer une gestion cohérente et concertée du territoire.

La **Charte** est alors **mise en œuvre sur le territoire du Parc naturel** par une structure administrative porteuse : **UN SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION**, qui doit assurer la cohérence et la coordination des actions conduites sur son territoire dans son champ d'intervention, et par l'ensemble des membres l'ayant approuvé et par l'État, en lien avec des partenaires associés.

Le Parc naturel de Martinique a été créé en 1976, à l'initiative de la Région Martinique. Il est l'un des plus vieux Parc naturel régional de France et est précurseur du développement durable en Martinique.

La Martinique « *Merveille du Monde* », dispose d'une richesse patrimoniale exceptionnelle indéniable et menacée. Un hot-spot de la biodiversité pour lequel un projet de développement territorial durable à caractère patrimonial, est actuellement porté par le Parc naturel de Martinique, jusqu'en 2027.

Ainsi, au travers de sa Charte (contrat qui *détermine pour le territoire du Parc les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre*), validée par décret du 23/10/12, 4 axes stratégiques sont déclinés en 26 mesures adaptées qui visent à renforcer et renouveler la protection, le développement, l'aménagement et l'avenir de la Martinique.

- Axe 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique ;
- Axe 2 : Encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire ;
- Axe 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc ;
- Axe 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc.

Cette Charte traduit la volonté des acteurs du PNM de travailler solidairement pour assurer une gestion cohérente et concertée du territoire. Elle formalise également les engagements et responsabilités de chacun des signataires (CTM, Communautés d'agglomération et communes) et de l'Etat.

# LE CONTEXTE GENERAL

---

Le Comité Syndical du Parc Naturel Régional de la Martinique s'est réuni le 29 mars 2021 pour débattre sur les Orientations Budgétaires 2021.

Incontestablement, la préparation budgétaire de l'année 2021 s'inscrit dans un calendrier et un contexte inédit, rendu particulier par les incertitudes qui demeurent quant à la stabilisation de la situation sanitaire. La pandémie de la Covid-19 qui a frappé la Martinique à partir du mois de mars 2020 a nécessité des réponses immédiates et rapides dans un cadre institutionnel sans précédent avec un passage de relais entre l'ancienne mandature maintenue jusqu'au 26 août 2020 suite aux élections municipales de mars et juin 2020.

Les instances du PNRM seront de nouveau impactées par les élections territoriales planifiées pour le mois de juin 2021. C'est donc une période institutionnellement transitoire que connaît la collectivité. Néanmoins, elle constitue une opportunité pour préparer l'avenir du PNRM. Les élus ont choisi de faire réaliser deux audits pour connaître la situation exacte des finances et avoir des outils permettant d'améliorer une situation dégradée notamment des ressources humaines et trouver des réponses aux différents déficits cumulés depuis 2017. L'objectif premier étant de recentrer le PNRM sur ses missions au service du territoire en légitimant son action par sa Charte, et dans le RESPECT, sous toutes ses formes des engagements, des procédures, des agents, de l'humain, de l'institution.

## 1. Audit financier

L'audit porte sur :

- ✓ L'évaluation budgétaire et financière ;
- ✓ L'analyse des pratiques et leur conformité ;
- ✓ L'analyse de l'adéquation des moyens financiers aux compétences à exercer et des politiques publiques à mettre en œuvre (spécificité des PNR et la Charte du PNRM) ;
- ✓ L'identification des leviers d'action et préconisations pour redonner au PNRM les marges de manœuvre pour mettre en œuvre sa stratégie.

## 2. Audit financier et socio-organisationnel

Une analyse permettant la compréhension d'une situation sociale particulière (histoire du parc, conflit social, climat social dégradé, contentieux juridiques en cours...) dans le but d'en tirer des enseignements correctifs pour l'avenir et prévenir les situations conflictuelles ;

- ✓ L'évaluation de l'organisation au sein de l'administration du PNRM, son histoire, les modes relationnels et collaboratifs ;
- ✓ L'évaluation de la structuration et du dimensionnement des directions, pôles et services ;
- ✓ L'analyse de l'adéquation des compétences internes au regard des compétences à exercer et des politiques publiques à mettre en œuvre (spécificité des PNR et la Charte du PNRM) ;
- ✓ L'accompagnement à la mise en place d'une nouvelle organisation et d'une gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC).

Ces audits visent à obtenir un état des lieux précis du PNRM, de connaître les marges de manœuvre financière pour prioriser les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la charte mais aussi de tenir l'objectif de maîtrise des dépenses de personnel.

**Dans l'attente des conclusions des deux audits, le Budget Primitif 2021 est donc présenté à minima hors reprise des résultats et reports de l'année 2021.**

# STRATEGIE BUDGETAIRE 2021

Le Budget Primitif 2021 du PNRM, s'inscrit dans le sens des orientations affirmées par le Président Denis LOUIS-REGIS et son équipe lors de leur investiture, le 26 août 2020.

Au travers de sa Charte (contrat qui *détermine pour le territoire du Parc les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre*), validée par décret du 23/10/12, 4 axes stratégiques sont déclinés en 26 mesures adaptées qui visent à renforcer et renouveler la protection, le développement, l'aménagement et l'avenir de la Martinique.

- Axe 1 : Préserver et valoriser les milieux naturels en Martinique ;
- Axe 2 : Encourager les martiniquais à être acteurs du développement durable de leur territoire ;
- Axe 3 : Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc ;
- Axe 4 : Renforcer la performance de l'outil Parc.

Ainsi, un accent particulier est porté sur l'axe 4 de la charte du Parc :

**« Renforcer la performance de l'outil Parc » :**

Le travail de fond entamé par les commissions (Finances, RH, CT, CHSCT...) de septembre à décembre 2020 sera mis en œuvre en 2021. Il s'agira d'une part, sur la base des résultats des audits ressources humaines et socio-organisationnel, d'optimiser le fonctionnement interne de la structure en plaçant « l'humain au cœur du projet ». Une attention particulière sera portée sur les agents en situation précaire (tant par leur niveau de salaire que par leur type de contrats), sur l'amélioration des conditions de travail, sur l'élaboration d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur l'optimisation de l'organigramme...

D'autre part, les premières préconisations de l'audit financier seront appliquées. Elles viseront à identifier les pistes d'amélioration et leviers d'actions permettant à notre structure d'optimiser la mise en œuvre de son projet de territoire.

Enfin, un nouveau logiciel de suivi et d'assistance à l'élaboration de procédures d'achat public sera déployé dans l'ensemble des Directions. Il s'agira de rationaliser et d'optimiser nos procédures d'achat pour satisfaire un contexte réglementaire de plus en plus technique et réaliser des économies d'échelle.

Les orientations générales de l'actuelle Charte du PNRM seront respectées. Elles conduisent notamment à renforcer l'attractivité du territoire en valorisant la diversité de nos patrimoines et ses exceptionnalités. L'objectif étant d'assurer une véritable politique de développement durable, pour créer de l'attractivité et de la richesse, tout en assurant la préservation et la transmission des connaissances et savoir-faire. Un accent particulier sera donné sur le rapprochement du Parc avec les communes.

Elles seront soutenues par des projets « cœur de métiers », des expérimentations et innovations d'envergure territoriales et caribéennes.

## **Le Budget 2021 s'appuie sur :**

- ✓ **Une évolution limitée des Ressources en 2021 ;**
- ✓ **Une maîtrise des dépenses de fonctionnement impérative ;**
- ✓ **Une poursuite du développement des actions du PNRM au travers des programmes d'actions opérationnels ;**
- ✓ **Les équilibres financiers**



# BUDGET PRIMITIF 2021

## I. La section de fonctionnement

### A. Les Recettes de Fonctionnement

#### 1. Recettes fixes

Les cotisations des membres au syndicat mixte sont fixées dans les statuts. Elles sont obligatoires et représentent la seule ressource fixe du Parc.

La contribution statutaire des Communes et des Communautés de communes pour 2021 est calculée à partir de la population DGF 2013.

Financiers	Coût / Habitant	Montant
CTM	8,43 € / Habitant	3 405 000.00 €
*CTM Dotation complémentaire <i>Intégration de 5 agents de la Fédération Martiniquaise des Offices de Tourisme en 2015</i>		289 238.00 €
<b>Total CTM</b>		<b>3 694 238.00 €</b>
Communes (3 tranches)	0,30 € / Habitant - Tranche 20 000 h	130 000.00 €
	0,22 € / Habitant Tranche 20 000 h à 40 000 h	
	0,15 € / Habitant Tranche > 40 000 h	
Communautés de communes	0,15 € / Habitant	Cap Nord 19 380.00 €
		CAESM 21 420.00 €
		CACEM 24 074.70 €
<b>Total</b>		<b>3 889 112.70 €</b>

La subvention de l'Etat pour le fonctionnement du PNM est maintenue en 2021.

Dotation complémentaire	Montant
Subvention de fonctionnement du PNM	120 000.00 €

**Les produits exceptionnels** est un levier permettant d'abonder la section de fonctionnement en recettes. Toutefois, il perdure au compte de gestion des subventions d'équipement de plus de 15 ans (qui n'ont pas fait l'objet d'un reversement de la quote-part d'investissement transférée au compte de résultat). Les services de la Trésorerie ne disposant pas des archives suffisantes depuis 2007 sur les opérations concernées doit interroger les services de Bercy pour connaître l'écriture comptable qu'il conviendrait de passer en l'espèce. Une Inscription de cette quote-part des subventions à hauteur de 133 275.00 € au Budget Primitif sera donc révisée lors du Budget Supplémentaire prenant en compte les nouvelles données de la Trésorerie pour la régularisation du compte de gestion.

#### 2. Recette complémentaire

Dans le cadre de la DM1 votée au 15/01/2021, a été communiqué aux élus du PNM, le dossier recensant l'ensemble des dépenses, des recettes, des marchés pour l'opération des Floralies Internationales de Martinique réalisé en 2019. Ce fut un programme non équilibré en recettes lors de l'engagement des dépenses.

✓ Dépenses engagées = 1 265 754.99 €

✓ Recettes perçues = 728 232.90 € dont 40 000.00 € en rattachement CTM / subvention de 200 000.00 €

Cette opération a fortement impacté tant sur la répartition des enveloppes que sur l'exécution budgétaire et financière des années 2019 et 2020.

**Il est sollicité à la CTM pour une recette exceptionnelle de fonctionnement du programme d'actions à hauteur de 497 522.00 €.**

Collectivités	Appelé 2021 sans valorisation
(CTM)	3 405 000,00 €
CACEM	24 074,70 €
Cap Nord	19 380,00 €
CAESM	21 420,00 €
Ajoupa Bouillon	595,68 €
Anses d'Arlet	1 320,56 €
Basse Pointe	1 307,30 €
Bellefontaine	1 519,00 €
Carbet	1 306,96 €
Case Pilote	1 559,58 €
Diamant	2 104,94 €
Ducos	5 799,72 €
Fonds Saint-Denis	294,44 €
François	6 731,32 €
Grand Rivière	233,92 €
Gros-Morne	3 680,84 €
Lorrain	2 616,98 €
Macouba	426,36 €
Marigot	1 256,98 €
Marin	3 055,58 €
Morne Rouge	1 779,90 €
Morne vert	641,58 €
Prêcheur	580,04 €
Rivière Pilote	4 604,62 €
Rivière Salée	4 480,86 €
Sainte-Anne	1 615,34 €
Saint-Esprit	3 154,52 €
Saint-Joseph	5 796,32 €
Sainte-Luce	3 359,20 €
Saint-Pierre	1 530,00 €
Sainte-Marie	6 441,98 €
Trinité	4 811,68 €
Trois-îlets	2 638,74 €
Vauclin	3 133,44 €
	78 378,38 €
	51 621,62 €
	3 599 874,70 €

### 3. Le financement des programmes d'actions en fonctionnement

Les principaux financeurs des programmes d'actions 2021 se répartissent comme suit :

Recettes de fonctionnement	Programmes 2021	%
EUROPE	505 573,26 €	12,18%
ETAT-DEAL	355 814,00 €	8,57%
DAC	20 000,00 €	0,48%
CTM	1 705 762,00 €	41,11%
CTM-AUTRES	1 156 888,74 €	27,88%
ODE	103 250,00 €	2,49%
SMEM	10 000,00 €	0,24%
ADEME	5 000,00 €	0,12%
OFB	25 000,00 €	0,60%
AFD	14 000,00 €	0,34%
PARTICIPANTS	48 500,00 €	1,17%
PNRM	199 950,00 €	4,82%
<b>Total</b>	<b>4 149 738,00 €</b>	<b>100 %</b>

**69 % des financements 2021 du programme d'actions en fonctionnement sont sollicités auprès de la CTM. L'Europe représente 12 % des recettes et l'Etat 8.5 %.**

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG / FEADER	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM Autres	ODE	SMEM	ADEME	OFB	AFD	DAC	PUBLIC	PNRM
A423VP2111	Promotion des Sites	2021	COM	F	50 000,00 €	50 000,00 €			50 000,00									
A425CI2117	Communication Institutionnelle	2021	COM	F	80 000,00 €	80 000,00 €			80 000,00									
A425CI2117	Chargée communication et assistant	2021	COM	F	100 000,00 €	100 000,00 €			100 000,00									
A425CI2118	Communication des actions des directions du PNRM	2021	COM	F	10 000,00 €	10 000,00 €			10 000,00									
A103UN2109	Travaux de rénovation des équipements des sites - Plan de relance et candidature UNESCO	2021	DAGS	F	95 000,00 €	95 000,00 €			95 000,00									
A104AS2101	Attractivité des sites	2021	DAGS	F	95 285,00 €	95 285,00 €			95 285,00									
A104RE2101	Maintenance et mise en réseau des sites	2021	DAGS	F	372 000,00 €	372 000,00 €			372 000,00									
A104EQ2103	Activités Équestres (50% des salaires)	2021	DAT	F	177 000,00 €	177 000,00 €			167 000,00								10 000,00	
A423AT2132	Découvrir le patrimoine autrement	2021	DAT	F	132 000,00 €	132 000,00 €			96 000,00		7 000,00						29 000,00	
A423ES2106	Événementiels sur les sites du Parc	2021	DAT	F	190 000,00 €	190 000,00 €			170 000,00							20 000,00		
A423ES2106	Animation Culturelle - Chargé de mission	2021	DAT	F	40 000,00 €	40 000,00 €			40 000,00									
A425EE2109	Éducation à l'environnement	2021	DAT	F	70 000,00 €	70 000,00 €			55 500,00		5 000,00						9 500,00	
A425EE2109	Valorisation du bus Info-Energie	2021	DAT	F	40 000,00 €	40 000,00 €				20 000,00	5 000,00	10 000,00	5 000,00					
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2021	DDL	F	390 000,00 €	390 000,00 €	292 500,00			97 500,00								
A213AD1724	La Marque "Valeur Parc"	2021	DDL	F	20 000,00 €	20 000,00 €			20 000,00									
A213AD2139	Apiculture	2021	DDL	F	60 000,00 €	60 000,00 €				60 000,00								
A213AD2140	Café	2021	DDL	F	100 000,00 €	100 000,00 €			100 000,00									
A213AD2141	Cochon	2021	DDL	F	203 000,00 €	203 000,00 €	90 000,00			90 000,00								23 000,00
A424PM1705	OSAIN	2021	DDL	F	672 000,00 €	672 000,00 €				504 000,00								168 000,00
A419EI2107	Gestion des infrastructures réseaux, équipements informatiques	2021	DGS	F	92 627,00 €	92 627,00 €			92 627,00									
A427CH2102	Charte 2012-2027 - Renforcement de l'outil Parc	2021	DGS	F	30 000,00 €	30 000,00 €			30 000,00									
A102082110	Life BIODIV/OM - Conservation du Moqueur gorge blanche	2021	DPAT	F	75 450,00 €	75 450,00 €		20 000,00	25 000,00		25 000,00							5 450,00
A102EB2120	Valorisation de la biodiversité	2021	DPAT	F	103 150,00 €	103 150,00 €		10 000,00	83 150,00		10 000,00							
A1020B1706	Développement OMB	2021	DPAT	F	155 212,00 €	155 212,00 €	123 073,26			19 388,74	12 750,00							
A103MA1601	Fonctionnement Réserve Naturelle Territoriale marine du Prêcheur - Albert FALCO	2021	DPAT	F	130 000,00 €	130 000,00 €				100 000,00	20 000,00			10 000,00				
A103RN2113	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2021	DPAT	F	271 314,00 €	271 314,00 €		237 814,00	20 000,00		10 000,00							3 500,00
A103RN2114	RNN Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique	2021	DPAT	F	37 500,00 €	37 500,00 €		33 000,00			4 500,00							
A103UN2108	UNESCO - Mise en œuvre du plan de gestion, évaluation LICN et préparation de la phase internationale de la procédure	2021	DPAT	F	350 000,00 €	350 000,00 €		55 000,00		266 000,00				15 000,00	14 000,00			
A211SM2102	Valorisation du Sentier sous-marin Lakay - Anses d'Arlet	2021	DPAT	F	8 200,00 €	8 200,00 €			4 200,00		4 000,00							
					4 149 738,00 €	4 149 738,00 €	505 573,26	355 814,00	1 705 762,00	1 156 888,74	109 250,00	10 000,00	5 000,00	25 000,00	14 000,00	20 000,00	48 500,00	199 950,00

## B. Les Dépenses de Fonctionnement

### 1. Les charges à caractère général

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Charges à caractère général	4 131 415,26 €	5 628 582,54 €	3 159 976,15 €

Les charges à caractère général regroupent les achats courants, les services extérieurs, les cotisations diverses.

Comme pour les autres postes de dépenses, en 2021 les services poursuivront une veille et une gestion optimale de ces lignes de crédits.

**La plus grande partie des dépenses de fonctionnement devront être intégrée dans les différents programmes d'actions.**

Les dépenses engagées en 2020 pour l'acquisition de masques et gel hydroalcoolique seront maintenues en 2021 permettant aux agents de venir travailler en toute sécurité dans le respect des gestes barrières. En outre, les services engageront autant que faire ce peu des actions tendant à la mutualisation des achats. L'acquisition d'une solution logiciel « marchés publics » en début d'année 2021 devrait rendre plus efficiente les recherches d'économie et sécuriser les procédures.

L'évolution des outils de gestion du suivi des mandatement a été initiée en 2020 et se poursuivra en 2021 :

- ✓ Mise en place du PES Marché ;
- ✓ Gestion Electronique des Documents : amélioration du stockage des données Finances ;
- ✓ Retour date de paiement dans la base finances - Partie OCRE ;
- ✓ Portail Service Fait : mise en place de circuits de suivi et de validation du service fait
- ✓ Chorus pro : dématérialisation des factures avec le module de récupération des factures
- ✓ AP/CP : préparation du budget 2022

Au regard des conséquences consécutives à la crise sanitaire mais aussi au contexte incertain lié à la lutte contre la COVID-19, les dépenses en fonctionnement devront être maîtrisées et questionnées en fonction des évolutions. Le contexte appelle donc à une très grande vigilance et à une réelle prudence.

### 2. Les charges de personnel

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Charges de personnel	4 073 877,00 €	4 223 400,00 €	4 476 826,00 €

Les charges de personnel est le poste de dépense le plus important de cette section car il représente 56 % des dépenses prévisionnelles réelles. De nombreuses évolutions réglementaires et une volonté forte de la Présidence de régulariser l'ensemble des contrats précaires du PNRM nécessitent une augmentation des charges de personnel en 2021.

#### a) Evolutions réglementaires

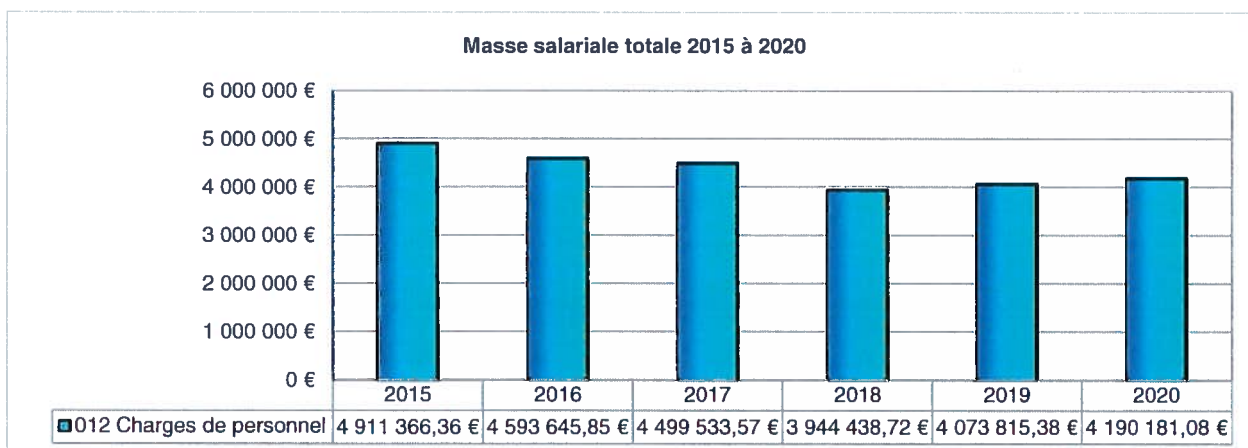
Les mesures nationales 2021 ayant un impact sur l'évolution des charges de personnel sont :

- ✓ Le point d'indice reste gelé pour 2021.
- ✓ La dernière mise à jour des grilles indiciaires liée au Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) ayant pour objectif de mieux reconnaître l'engagement des fonctionnaires civils et militaires en revalorisant leur carrière. Ainsi, au 1er janvier 2021, le minimum de traitement de la fonction publique sera porté à 1 546,39€ (soit +6,8% ou 98,41€), concernant les agents de catégorie C, dernier palier prévu dans l'accord PPCR.

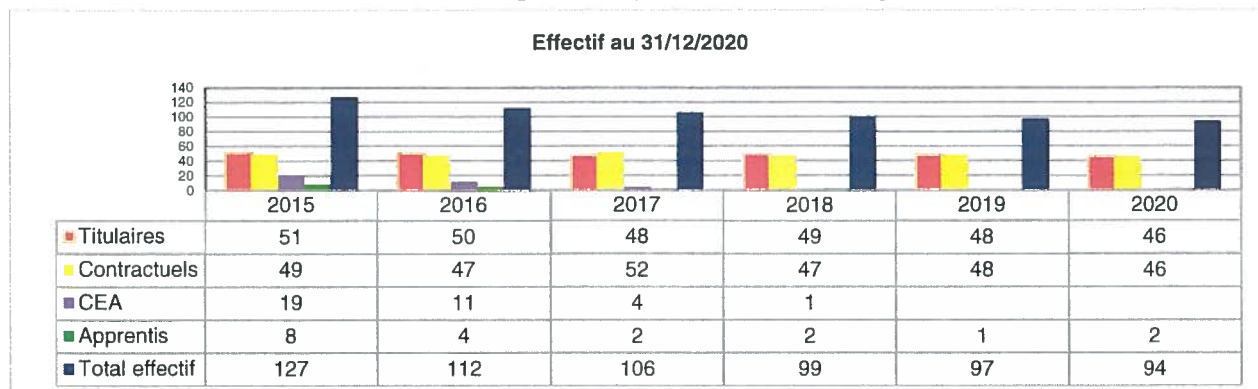
- ✓ Mise en place d'une nouvelle mesure devant entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans la Fonction Publique, la prime de précarité déjà versée aux salariés du privé. Elle prévoit le versement d'une indemnité de 10% assise sur la rémunération brute pour les agents en fin de CDD dont la durée du contrat a été inférieure ou égale à un an. Le PNRM pourrait être impacté par cette mesure puisque le recours aux contractuels recrutés pour faire face à un besoin saisonnier d'activités est d'usage.
- ✓ Le taux du SMIC horaire 2021 progressera de 1.2% par rapport à 2020 et sera de 10,15€ brut soit pour un contrat de travail de 35 heures par semaine, un SMIC mensuel de 1539,42€ et annuel de 18 473€. Les apprentis sont entre autres concernés par cette évolution.
- ✓ Les taux de cotisations CNFPT, Centre de Gestion, IRCANTEC, RAFFP et ATIACL n'évolueront pas normalement en 2021 contrairement aux cotisations URSSAF.
- ✓ Revalorisation de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG : un projet de décret examiné le 13 novembre 2020 en conseil commun de la fonction publique (CCFP) prévoit de pérenniser le réexamen annuel de l'indemnité en l'étendant à l'ensemble des agents concernés par une évolution à la hausse ou à la baisse de leur rémunération.
- ✓ Par ailleurs, la mise en place d'ici 2022 de la déclaration sociale nominative est une nouvelle donnée à intégrer dans la préparation budgétaire. La déclaration sociale nominative (DSN) remplace déjà plusieurs déclarations sociales qui incombent aux employeurs du secteur privé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le décret d'application de l'article 43 de la loi pour un « État au service d'une société de confiance », du 28 novembre 2018, a fixé les dates d'obligation pour produire une déclaration sociale nominative (DSN) pour la fonction publique, en trois vagues, 1<sup>er</sup> janvier 2020, 1<sup>er</sup> janvier 2021 et 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'entrée en DSN ne peut se faire qu'au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en raison du portage du prélèvement à la source par la DSN. La date prévue dans le décret est une date au plus tard, aussi tout employeur qui le souhaite peut devancer l'obligation. La DSN est un dispositif déclaratif entièrement dématérialisé ayant vocation à remplacer l'ensemble des déclarations sociales et celle fiscale du Prélèvement à la Source par une déclaration unique synchronisée avec la paye mensuelle des agents.

### b) Evolution des effectifs et de la masse salariale

Le montant du Chapitre 012 au compte administratif qui était de 4 073 815.00 € en 2019 a progressé de 2,8 % pour atteindre 4 190 181.00 en 2020 (montant provisoire). Elle représenterait, en 2020, 65 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité.



Au 31 décembre 2020, l'effectif du Budget Principal s'établit à 94 agents.



L'effectif permanent totalise (titulaires, CDD emploi permanent et CDI) :

- ✓ Catégorie A : 17 % de l'effectif
- ✓ Catégorie B : 6% de l'effectif
- ✓ Catégorie C : 39% de l'effectif

38 % de l'effectif est représenté par des emplois non permanents soit 31 agents.

Réparti selon les filières suivantes (titulaires, CDD emploi permanent et CDI):

- ✓ Filière administrative : 24 agents
- ✓ Filière technique : 27 agents
- ✓ Filière Animation : 4 agents
- ✓ Filière police de la nature : 4 agents

Au 28 février 2020, la répartition femmes/hommes est la suivante :

- ✓ 39 femmes - âge moyen 44 ans
- ✓ 55 hommes - âge moyen 47 ans

En raison de l'évolution de la pyramide des âges, le PNRM verra partir 3 fonctionnaires (hommes) à la retraite en 2021. À chaque départ en retraite, il conviendra de redéfinir le besoin en personnel à l'aune de l'évolution des métiers, des besoins et des nouvelles méthodes de travail (mode projet, transversalité, polycompétence, nouvelles technologies...).

Depuis 2016 aucun agent n'avait été inscrit au tableau d'avancement. Le rattrapage a été réalisé à partir du 28 décembre 2020. Aussi, on peut considérer que le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) correspondant aux avancements d'échelon, de grade et à la promotion interne pourra être estimé à 6 % en raison de retard pris depuis 4 ans.

En 2021, seulement 4 agents titulaires seront éligibles au tableau d'avancement ancienne version hors LDG.

Par ailleurs, l'enveloppe charges de personnel intégrera :

- ✓ La révision de 19 salaires les plus bas des agents sur emplois non permanents : 5 500 € annuel ;
- ✓ La révision des salaires des agents en CDI, dont ex-FMOTSI pour lesquels une dotation de 289 238.00 € est versée annuellement par la CTM et dont les indices sont restés bloqués depuis septembre 2015 : 14 000.00 € annuel pour 5 agents ;
- ✓ La régularisation de certains agents sur emploi non permanent au regard de leur contrat (environ 21 agents) ;
- ✓ La mise à jour du régime indemnitaire RIFSEEP plus cohérent répondant de manière plus équitable aux fonctions, missions et responsabilité des agents.
- ✓ Un plan de formation adapté aux objectifs de la politique de développement du PNRM ;

### c) Outils de pilotage des Ressources Humaines

Les conclusions de l'audit socio-organisationnel couplées avec les préconisations de l'audit financier permettront de disposer des éléments nécessaires pour un pilotage des Ressources Humaines plus efficient au PNRM.

- ✓ **L'organigramme** voté en Comité Syndical le 20 novembre 2020 sera probablement amené à évoluer et permettre une meilleure transversalité entre les directions.
- ✓ **Les Lignes Directrice de Gestion :** conformément à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique, toutes les collectivités territoriales doivent définir des Lignes Directrices de Gestion (LDG). Les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article 33-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984. Les modalités de mise en œuvre de ce nouvel outil de Gestion des Ressources Humaines (GRH) sont définies par le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019. L'élaboration de lignes directrices poursuit les objectifs suivants :
  - Renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective ;
  - Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace ;
  - Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics ;
  - Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé ;
  - Renforcer l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique, et renforcer la formation.

**La mise en place des LDG permet de formaliser la politique RH, de favoriser certaines orientations, de les afficher et d'anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées. Les lignes directrices de gestion s'adressent à l'ensemble des agents.**

- ✓ **Mutuelle :** il pourra être étudié au cours de l'année 2021, la faisabilité d'un soutien financier pour la prise en charge d'une partie des frais de la mutuelle ou prévoyance des agents constituant un accompagnement social fort de la part de l'autorité territoriale.
- ✓ **Amélioration des moyens techniques :** plusieurs chantiers sont en cours :
  - Gestion Electronique des Documents RH : amélioration du stockage des données RH ;
  - Nouveau Portail des demandes d'absence et gestion des congés ;
  - Mise en place du coffre-fort numérique : Accès dématérialisé aux fiches de paye ;
  - Formalisation de la mise en place du télétravail avec un protocole d'accord et amélioration des moyens techniques de travail à distance.

**Enfin, il conviendra au Budget Supplémentaire 2021 de prendre en compte une enveloppe financière permettant de mettre en œuvre les préconisations de l'audit socio-organisationnel.**

### 3. Autres charges de Gestion courante

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Autres charges de gestion courante	130 277,17 €	239 324,80 €	311 810,06 €

Ces charges intègrent l'indemnité des élus (y compris les cotisations), les frais de mission des élus (dont les déplacements pour les Comités, bureaux et autres Commissions) et les subventions versées. Le poste de subventions concerne :

- ✓ Comité des Œuvres Sociales du PNRM diminuée pour restriction budgétaire en 2019 peut revenir à 40 000.00 € ;
- ✓ La prévision de 150 000.00 € de subvention pour l'Association des Amis du PNRM ;
- ✓ Les subventions versées dans le cadre du programme d'actions s'établissent à 10 000.00 €.



#### 4. Charges financières

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Charges financières	14 000,00 €	12 000,00 €	9 920,00 €

Ce sont les intérêts de l'emprunt contracté en septembre 2011 qui s'élèvent à 9 920.00 €.

#### 5. Charges Exceptionnelles

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Charges exceptionnelles	1 254 846,21 €	680 917,42 €	12 000,00 €

Une inscription d'un faible montant en charge exceptionnelle afin de pallier des annulations de titres éventuelles sur les exercices antérieurs.

#### 6. Opérations d'ordre

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Opérations d'ordre (dotation aux amortissements)	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €
Virement à la section d'investissement (programmes d'actions)	74 703,18 €	228 647,36 €	217 566,00 €
Dépenses imprévues		191 599,08 €	240 626,79 €

L'inscription des dépenses imprévues est une demande de la Trésorerie pour prévenir d'éventuelles insuffisances de crédits budgétaires sur un chapitre.

Le virement à la section d'investissement représente la part du financement PNRM dans le cadre des programmes d'actions d'investissement. Cette somme se retrouve en recettes d'investissement au 021.

### C. Synthèse de la section de fonctionnement

	Recettes de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Atténuation de charges	40 000,00 €	4 300,00 €	9 000,00 €
Produits des services	142 299,00 €	86 778,90 €	49 000,46 €
Dotations et participations	9 726 139,85 €	11 052 340,81 €	8 407 822,70 €
Autres produits de gestion courante	1,26 €	9,71 €	9,84 €
Produits exceptionnels	19 749,89 €	19 944,22 €	12 892,00 €
Recettes d'ordre	203 000,00 €	625 442,36 €	133 275,00 €
<b>Total</b>	<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>
Programmes d'actions	4 972 074,87 €	7 129 797,01 €	3 949 788,00 €
ADM	5 159 115,13 €	4 659 018,99 €	4 662 212,00 €
<b>Total</b>	<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>

	Dépenses de fonctionnement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Déficit reporté	292 446,18 €	431 244,80 €	
Charges à caractère général	4 131 415,26 €	5 628 582,54 €	3 159 976,15 €
Charges de personnel	4 073 877,00 €	4 223 400,00 €	4 476 826,00 €
Autres charges de gestion courante	130 277,17 €	239 324,80 €	311 810,06 €
Charges financières	14 000,00 €	12 000,00 €	9 920,00 €
Charges exceptionnelles	1 254 846,21 €	680 917,42 €	12 000,00 €
Opérations d'ordre	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €
Virement à la section d'investissement	74 703,18 €	228 647,36 €	217 566,00 €
Dépenses imprévues		191 599,08 €	240 626,79 €
<b>Total</b>	<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>
Programmes d'actions	3 734 043,23 €	5 395 193,91 €	2 766 759,00 €
ADM	6 397 146,77 €	6 393 622,09 €	5 845 241,00 €
<b>Total</b>	<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>

## II. La section d'investissement

### A. Les recettes d'investissement

#### 1. Absence de recettes fixes

Les recettes d'investissement ne sont pas constituées par des recettes stables. Elles sont abondées uniquement par les enveloppes financières issues des programmes d'actions dont les principaux financeurs sont l'Europe, la CTM, et l'ODE. Outre les financeurs « historiques », la recherche de partenariats ou la mutualisation des financements semblent plus que nécessaire dans une période de restrictions budgétaires. D'autres financeurs comme l'Agence Française du Développement pourrait être un soutien pour le PNRM. Par ailleurs, un accent particulier sera porté aux appels à projets nationaux (Office Français de la Biodiversité, Ministère...).

Le FCTVA constitue également une autre source de financement dont les crédits budgétaires seront inscrits au Budget Supplémentaire.

**NB :** A noter que pour 2021, l'automatisation du FCTVA sera mise en place suite à des reports successifs lors de la loi de finances 2019 et 2020. L'objectif est de passer d'une éligibilité selon la nature juridique des dépenses à une logique d'imputation comptable. Celle-ci sera en définitivement mise en œuvre de façon progressive sur trois ans : en 2021, automatisation pour les collectivités en régime de versement dit d'année « n », en 2022 pour celles qui sont en « n+1 » et en 2023 pour celles en « n+2 ».

#### 2. Recettes d'ordre

	Recettes d'investissement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Report solde d'exécution	4 333 807,71 €	3 128 355,44 €	
Virement à la section de fonctionnement	74 703,18 €	228 647,36 €	217 566,00 €
Opérations d'ordre - Amortissements	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €

### 3. Les recettes du programme d'actions d'investissement

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	SERVICE GESTIONNAIRE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL Amort	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM-PA Amort	CTM Autres	ODE	CAP NORD	CAESM	OFB	Conservatoire du littoral Amort	Conservatoire du littoral	PNMIM	PNRMI	
A425CI2117	Communication Institutionnelle	2021	COM	I	10 000,00 €	10 000,00 €					10 000,00										
A103RC1708	Relance Maîtrise d'Œuvre Accueil desserte RNC	2021	DAGS	I	50 000,00 €	50 000,00 €				50 000,00											
A103UN2109	Travaux de rénovation des équipements des sites - Plan de relance et candidature UNESCO	2021	DAGS	I	240 000,00 €	240 000,00 €						240 000,00									
A104AI1402	Relance Maîtrise d'Œuvre réhabilitation Alleron	2021	DAGS	I	50 000,00 €	50 000,00 €				50 000,00											
A104AS2101	Attractivité des sites	2021	DAGS	I	130 000,00 €	130 000,00 €						130 000,00									
A104DU1715	Relance Maîtrise d'Œuvre réhabilitation Purgerie DURUC	2021	DAGS	I	50 000,00 €	50 000,00 €				50 000,00											
A104MM2101	Achats de moyens matériels	2021	DAGS	I	100 000,00 €	100 000,00 €					100 000,00										
A104RE2101	Maintenance et mise en réseau des sites	2021	DAGS	I	50 000,00 €	50 000,00 €					50 000,00										
A423ES2106	Événementiels sur les sites du Parc	2021	DAT	I	20 000,00 €	20 000,00 €					20 000,00										
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2021	DDL	I	268 000,00 €	268 000,00 €	201 000,00					67 000,00									
A213AD2140	Café	2021	DDL	I	60 000,00 €	60 000,00 €					60 000,00										
A213AD2141	Cochon	2021	DDL	I	50 000,00 €	50 000,00 €					30 000,00				20 000,00						
A213AD2142	Vanille	2021	DDL	I	30 000,00 €	30 000,00 €					15 000,00									5 000,00	
A424PM1705	OSAIN	2021	DDL	I	200 000,00 €	200 000,00 €					50 000,00									150 000,00	
A419E12107	Gestion des infrastructures réseau, équipements informatiques	2021	DGS	I	164 652,00 €	164 652,00 €					164 652,00										
A427CH2102	Charte 2012-2027 - Renforcement de l'outil Parc.	2021	DGS	I	2 200,00 €	2 200,00 €					2 200,00										
A102EB2120	Valorisation de la biodiversité	2021	DPAT	I	70 000,00 €	70 000,00 €					70 000,00										
A103MA1601	Investissement de la Réserve Naturelle Territoriale marine du Prêcheur - Albert FALCO	2021	DPAT	I	145 000,00 €	145 000,00 €						50 000,00	30 000,00							55 000,00	
A103RC2108	RNNC Travaux exceptionnels_Restauration de la RD2	2021	DPAT	I	70 000,00 €	70 000,00 €				70 000,00											
A103RC2109	RNNC Travaux exceptionnels_Restauration sentiers et mobilier	2021	DPAT	I	100 000,00 €	100 000,00 €			35 000,00	15 000,00								50 000,00			
A103RN1708	RNNC Travaux exceptionnels_Restauration du sentier de Pointe Caracoli naturelles nationales	2021	DPAT	I	323 650,00 €	323 650,00 €	152 116,00					19 419,00					64 730,00			44 566,00	
A103RN2113	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2021	DPAT	I	134 648,00 €	134 648,00 €		80 000,00		26 648,00										8 000,00	
A103RN2114	RN Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique	2021	DPAT	I	49 000,00 €	49 000,00 €		20 000,00		6 500,00			10 000,00				12 500,00				
A103SA1808	RNISA Travaux exceptionnels complémentaires_Réfection hangar et mirador	2021	DPAT	I	40 000,00 €	40 000,00 €			20 000,00	20 000,00											
A103UN2108	UNESCO - Mise en œuvre du plan de gestion, évaluation UICN et préparation de la phase internationale de la procédure	2021	DPAT	I	15 000,00 €	15 000,00 €						15 000,00									
A211SM2102	Valorisation du Sentier sous-marin Lakay - Anses d'Arlet	2021	DPAT	I	8 000,00 €	8 000,00 €				5 000,00										3 000,00	
					<b>2 430 150,00</b>	<b>2 430 150,00</b>	<b>353 116,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>239 148,00</b>	<b>506 852,00</b>	<b>586 419,00</b>	<b>49 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>64 730,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>92 819,00</b>	<b>78 000,00</b>	<b>217 566,00</b>

Recettes d'investissement	Programmes 2021	DM1 - 2021
EUROPE	353 116,00 €	14,53%
ETAT-DEAL	155 000,00 €	6,38%
CTM	800 000,00 €	32,92%
CTM-AUTRES	586 419,00 €	24,13%
ODE	40 000,00 €	1,65%
CAP NORD	10 000,00 €	0,41%
CAESM	20 000,00 €	0,82%
OFB	64 730,00 €	2,66%
CONSERVATOIRE DU LITTORAL	105 319,00 €	4,33%
PNMM	78 000,00 €	3,21%
PNRM	217 566,00 €	8,95%
<b>Total</b>	<b>2 430 150,00 €</b>	

On peut constater que pour le programme d'actions 2021 la CTM représente 57 % des fonds, 14.5 % pour l'Europe et 6 % pour l'Etat.

## B. Les dépenses d'investissement

### 1. Remboursement de l'emprunt

En septembre 2011, le PNRM a contracté un emprunt de 750 000,00 € à un taux fixe de 3,69 % sur une durée de 15 ans auprès de la BPCE International et Outre-Mer.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le capital restant dû s'élève à 287 500,00 €. Dernière échéance : le 30/09/2026

Le remboursement des annuités 2021 se décompose comme suit :

Échéances	Capital	Intérêts	Total échéance	Capital restant dû
30/03/2021	12 500,00 €	2 652,19 €	15 152,19 €	275 000,00 €
30/06/2021	12 500,00 €	2 536,88 €	15 036,88 €	262 500,00 €
30/09/2021	12 500,00 €	2 421,56 €	14 921,56 €	250 000,00 €
30/12/2021	12 500,00 €	2 306,25 €	14 806,25 €	237 500,00 €
<b>Année 2021</b>	<b>50 000,00 €</b>	<b>9 916,88 €</b>	<b>59 916,88 €</b>	<b>237 500,00 €</b>

### 2. Dépenses d'immobilisations liées aux programmes d'actions

	Dépenses d'investissement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Immobilisations incorporelles	933 337,60 €	194 748,16 €	339 648,00 €
Immobilisations corporelles	7 984 439,40 €	4 913 960,48 €	2 090 502,00 €
Immobilisations en cours	- €	300 000,00 €	200 000,00 €

### 3. Dépenses d'ordre

	Dépenses d'investissement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Dépenses imprévues		400 000,00 €	
Dépenses d'ordre	203 000,00 €	250 000,00 €	133 275,00 €

La dépense d'ordre est constituée par le reversement de la quote part de la subvention d'investissement au résultat. Elle sera ajustée dans le cadre du Budget Supplémentaire.

### C. Synthèse section d'investissement

	Recettes d'investissement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Report solde d'exécution	4 333 807,71 €	3 128 355,44 €	- €
Virement à la section de fonctionnement	74 703,18 €	228 647,36 €	217 566,00 €
Opérations d'ordre - Amortissements	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	24 501,13 €	20 000,01 €	- €
Subventions d'investissement	4 912 512,36 €	2 654 048,19 €	2 212 584,00 €
Immobilisations corporelles	5 599,62 €	- €	- €
Immobilisations en cours	- €	300 000,00 €	200 000,00 €
<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>
Programmes d'actions	4 987 215,54 €	2 882 695,55 €	2 430 150,00 €
ADM	4 523 533,46 €	3 601 455,45 €	383 275,00 €
<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>

	Dépenses d'investissement		
	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Dépenses imprévues		400 000,00 €	
Excédent d'exploitation		375 442,36 €	
Subvention d'investissement	339 972,00 €		- €
Emprunt	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
Immobilisations incorporelles	933 337,60 €	194 748,16 €	339 648,00 €
Immobilisations corporelles	7 984 439,40 €	4 913 960,48 €	2 090 502,00 €
Immobilisations en cours	- €	300 000,00 €	200 000,00 €
Dépenses d'ordre	203 000,00 €	250 000,00 €	133 275,00 €
<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>
Programmes d'actions	5 744 902,18 €	1 614 101,27 €	2 430 150,00 €
ADM	3 765 846,82 €	4 870 049,73 €	383 275,00 €
<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>

### III. Les Equilibres financiers

Budget Annexe CFME	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 955 100,00 €	1 955 100,00 €
Investissement	405 251,00 €	405 251,00 €
<b>Total</b>	<b>2 360 351,00 €</b>	<b>2 360 351,00 €</b>

Budget Principal	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	8 612 000,00 €	8 612 000,00 €
Investissement	2 813 425,00 €	2 813 425,00 €
<b>Total</b>	<b>11 425 425,00 €</b>	<b>11 425 425,00 €</b>

Budget Consolidé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	10 567 100,00 €	10 567 100,00 €
Investissement	3 218 676,00 €	3 218 676,00 €
<b>Total</b>	<b>13 785 776,00 €</b>	<b>13 785 776,00 €</b>

## IV. Les programmes d'actions

Les principaux financeurs des programmes d'actions sont :

- ✓ La CTM ;
- ✓ Les Fonds Européens (FEDER, FSE, INTERREG, FEADER, LIFE) ;
- ✓ ODE ;
- ✓ Office Français de la Biodiversité (OFB) ;

**En 2021, l'enveloppe sollicitée à la CTM sera identique à celle de 2020 mais une enveloppe supérieure pourrait être envisagée contrairement aux années précédentes pour assurer la mise œuvre des différents projets :**

- ✓ Fonctionnement : 1 705 762.00 €
- ✓ Investissement : 800 000.00 €

La fongibilité des enveloppes programmes accordée par la CTM donne la latitude en cours d'année d'abonder plus ou moins les programmes en fonction de la progression des réalisations.

### **A. L'Animation du territoire comme vecteur de développement, de valorisation, de sensibilisation, de transmission et diffusion de la connaissance.**

La diversité naturelle et culturelle de la Martinique constitue un patrimoine qu'il convient de préserver, pour en faire un atout majeur de développement pour notre île.

Cet axe de développement autour du patrimoine est un enjeu économique, social et économique qui peut représenter une réelle opportunité en matière de développement durable.

Plusieurs secteurs d'activités économiques peuvent être développés, renforcés, ou créés dans différents domaines, à savoir :

- Le tourisme en lien avec le développement de la randonnée et du tourisme vert sur terre, ou la randonnée aquatique sur mer, le tourisme culturel ...
- L'Education à l'environnement avec la mise en place d'activités d'animation auprès des scolaires et du grand public basé sur la connaissance du patrimoine ;

Au cours de cette année 2021, nous poursuivrons :

- Notre programme annuel de balades et randonnées thématiques pour un public le plus large possible
- Notre soutien à des pratiques patrimoniales ancestrales avec les Grands prix du Parc Naturel (Course de mulets)
- Les animations sur les sites du Parc

Toutes ces opérations d'animation contribuent à mettre en œuvre les 4 axes prioritaires de la charte du Parc Naturel Régional de Martinique qui se déclinent sur le territoire par des actions concrètes de :

- Diffusion de la connaissance,
- Protection et valorisation du patrimoine naturel et culturel
- Animation du territoire

Cependant la crise sanitaire liée à la COVID-19 que nous vivons actuellement aura une incidence majeure sur la mise en œuvre de notre programme annuel.

En effet nos missions s'effectuent sur l'ensemble du territoire et au contact très rapproché de ses habitants.

L'impact de cette crise sur la saison touristique à venir va compromettre la mise en œuvre de notre activité équestre spécifique à l'attention des croisiéristes.

## 1) Fonctionnement : Découvrir le patrimoine autrement

Ce programme étalé sur l'année et ouvert au grand public comprend l'organisation de randonnées et de balades découverte mais également la mise en place de sorties nautiques afin de découvrir le littoral, nos anses et ilets.

L'objectif de ces randonnées et balades consistent à partir à la découverte de notre territoire, afin de mieux comprendre et connaître les richesses remarquables qui composent la nature, le patrimoine bâti, la culture et les savoir-faire du Parc.

La Cible retenue est le grand public. Ce programme « Découvrir le Patrimoine Autrement » comprend entre autres :

- ✓ Des randonnées,
- ✓ Des balades découvertes,
- ✓ Des balades nautiques,

### a) Les Balades Nautiques

L'objectif des sorties nautiques est de :

- ✓ Faire connaître le milieu naturel marin et littoral de la Martinique
- ✓ Rendre accessible les milieux naturels protégés grâce à la transmission de connaissances scientifiques (géologie, ornithologie, botanique, réglementation...)
- ✓ D'animer le territoire dans le respect des biotopes : visites encadrées et limitées

### b) Les Randonnées

L'objectif de ces randonnées consistent à partir à la découverte de notre territoire, afin de mieux comprendre et connaître les richesses remarquables qui composent la nature, le patrimoine bâti, la culture et les savoir-faire du Parc.

Il s'agit donc de promouvoir le savoir-faire des artisans et des artistes du territoire ainsi que la mise en place d'ateliers afin de permettre aux participants de mieux connaître leur patrimoine.

## 2) Fonctionnement : Education à l'Environnement

*Ce programme s'adresse exclusivement aux établissements scolaires.*

Le Parc Naturel Régional de Martinique depuis sa création en 1976 a engagé auprès de la population et particulièrement des jeunes de la communauté scolaire une action d'éducation permanente à l'environnement. L'éducation et la formation à l'environnement et au territoire est le premier vecteur de l'action d'un Parc : elle est nécessaire pour informer, sensibiliser, mobiliser, convaincre et contractualiser pour l'action. Corrélativement, elle implique l'ensemble des savoir-faire des équipes des Parcs. »

Ainsi le Parc Naturel Régional de Martinique développe des programmes et des actions originales pour mettre en œuvre les quatre objectifs pédagogiques ci-dessous :

- ✓ Découvrir le territoire et le faire découvrir à d'autres,
- ✓ Comprendre la complexité de l'environnement et les enjeux du territoire,
- ✓ Mobiliser et convaincre pour une action citoyenne et durable sur les territoires,
- ✓ Agir et Participer avec les forces vives du territoire.
- ✓ Il s'agit donc pour le PNRM de :
- ✓ Faire découvrir nos sites (Domaine d'Émeraude, Réserve naturelle de la Caravelle, Réserve Ornithologique des Ilets de Sainte Anne, le Château Dubuc ou autres sites d'intérêts majeurs)
- ✓ Faire Comprendre et appréhender la complexité de l'environnement naturel, social, humain, économique, ainsi que les différents modes de gestion du territoire. Mais aussi faire comprendre la responsabilité de l'homme et son rôle pour l'avenir du territoire
- ✓ Ce programme comprend entre autres :
- ✓ Des visites guidées des sites (Domaine d'Émeraude, Château DUBUC, la réserve de la Caravelle, la Réserve Naturelle Nationale des Ilets de Sainte Anne)
- ✓ Des classes « Parc Environnement » sur des thématiques tel que :

- La Mangrove
  - Le lasotè
  - La lecture de paysage
  - Le jardin créole
  - Le littoral et la mer
  - Rivière
  - ....etc.
- ✓ Des Classes « Parc Patrimoine »
- Le Noël Antan lontan

Toutes ces activités pédagogiques font l'objet d'une communication vers la communauté scolaire avec l'impression d'un catalogue pédagogique biannuel

### **3) Fonctionnement : Événementiels sur les sites du Parc**

Ce programme doit répondre aux exigences de l'axe 4 de la charte du PNRM « Faire vivre la culture martiniquaise dans les projets du Parc ».

*« Cette problématique de quête identitaire concerne le Parc Naturel Régional de la Martinique, qui cherche à allier préservation et valorisation de l'ensemble des patrimoines martiniquais. Il s'agit en effet pour le Parc d'aider à la transmission du patrimoine culturel martiniquais, notamment de la culture créole, et de revivifier cette culture en révélant l'ancrage des traditions populaires dans la vie quotidienne. Son action doit répondre plus particulièrement à un enjeu de valorisation de la culture créole comme élément de réappropriation de l'identité et du patrimoine martiniquais. »<sup>1</sup>*

L'objectif consiste à animer les sites gérés par le Parc (Domaine d'ÉMERAUDE, Château DUBUC, Réserve naturelle de la caravelle, réserve naturelle des îlets de Sainte-Anne) afin de les valoriser.

Il sera proposé de nouvelles formes d'animation qui seront réalisées de façon ponctuelle mais également tout au long de l'année

### **4) Fonctionnement : Grand prix du Parc « Course de Mulets »**

L'objectif consiste à redynamiser et valoriser le patrimoine culturel du Nord Atlantique à travers les courses de mulets sur la plage de Sainte-Marie.

Chaque année, il est de tradition à Sainte Marie, d'organiser des courses de chevaux et de mulets sur la plage à l'occasion de la fête patronale du 15 août

Le PNRM a fait le choix de réintroduire la course traditionnelle de mulets sous le nom de Grand Prix du Parc.

### **5) Fonctionnement : Activités équestres**

Dans le cadre de sa mission de protection et de valorisation du patrimoine naturel et culturel, le Parc Naturel Régional de Martinique a décidé de développer une activité équestre.

Celle-ci a démarré en 2011 avec la mise en place d'un chantier d'insertion Aniers Muletiers en novembre 2011. Il s'est poursuivi en 2013 avec notamment l'acquisition d'ânes, de mulets et de calèches.

En 2014 cette activité a poursuivi son développement avec le recrutement d'anciens agents en chantier d'insertion et l'animation du moulin de Val d'Or en mars 2014 pour le compte de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud (CAESM).

L'objectif du Parc naturel avec le développement de cette activité consiste à réintroduire les ânes et mulets qui constituent un élément patrimonial important de l'histoire de la Martinique mais également une source de développement d'une nouvelle activité économique à travers des activités telles que :

---

<sup>1</sup> Extrait de la Charte du PNRM



- ✓ Le portage de matière d'œuvre pour l'entretien des sentiers de la Réserve naturelle de la Caravelle
- ✓ Le débardage en forêt,
- ✓ Le portage pour les agriculteurs,
- ✓ Des opérations d'Asino thérapie
- ✓ Des balades en calèches
- ✓ Le développement d'un centre équestre

Six ans après le démarrage de cette activité force est de constater qu'elle n'a pas encore trouvé un équilibre tant au niveau de sa structure financière, malgré l'engouement qu'elle suscite.

La gestion de l'activité équestre avait été confiée dans son intégralité et par convention à l'association des Amis du Parc Naturel de Martinique (AAPNRM). Celle-ci prévoyait que l'AAPNRM s'occupe des soins, de l'alimentation de la commercialisation de toutes les activités liées aux équidés. Le rôle de la DATEEC se contentait de mettre à disposition de l'AAPNRM 4 âniers muletiers agents salariés au sein de notre direction. Par courrier transmis au PNRM, l'AAPNRM a dénoncé cette convention en 2019.

Ainsi Courant 2019, la DATEEC a récupéré l'intégralité de la gestion de l'activité équestre.

Il est proposé de maintenir ce programme d'activité et de l'équilibrer.

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA	CTM Autres	ODE	SMEM	ADEME	DAC	PARTICIPANTS
A104EQ2103	Activités Equestres (50% des salaires)	2021	F	177 000,00	177 000,00	167 000,00						10 000,00
A423AT2132	Découvrir le patrimoine autrement	2021	F	132 000,00	132 000,00	96 000,00		7 000,00				29 000,00
A423ES2106	Evènementiels sur les sites du Parc	2021	F	190 000,00	190 000,00	170 000,00					20 000,00	
A423ES2106	Animation Culturelle - Chargé de mission	2021	F	40 000,00	40 000,00	40 000,00						
A425EE2109	Education à l'environnement	2021	F	70 000,00	70 000,00	55 500,00		5 000,00				9 500,00
A425EE2109	Valorisation du bus info-Energie	2021	F	40 000,00	40 000,00		20 000,00	5 000,00	10 000,00	5 000,00		
				<b>649 000,00</b>	<b>649 000,00</b>	<b>528 500,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>17 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>48 500,00</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CAESM	PNRM
A423AT1927	Animation Val D'Or	2019	F	- €	122 000,00 €	122 000,00	
A104EQ2002	Activités Equestres	2020	F	3 054,69 €	3 054,69 €		3 054,69
A423AT2029	Découvrir le patrimoine autrement	2020	F	350,00 €	350,00 €		350,00 €
A423ES2005	Evènementiels sur les sites du Parc	2020	F	17 050,78 €	17 050,78 €		17 050,78
A425EE2007	Education à l'environnement	2020	F	7 000,00 €	7 000,00 €		7 000,00
A425EE2008	Création de supports pédagogiques	2020	F	10 000,00 €	10 000,00 €		10 000,00
				<b>37 455,47 €</b>	<b>159 455,47 €</b>	<b>122 000,00 €</b>	<b>37 455,47 €</b>

## 6) Investissement : Conception et réalisation d'un logiciel de réservation des sites

La DATEEC assure la gestion de la réservation des sites. La DATEEC ne dispose pas d'un outil performant pour assurer cette prestation.

Il est donc proposé de concevoir et réaliser via un prestataire ou faire l'acquisition d'un logiciel spécifique et dédié à cette activité.

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA
A423E52106	Evènementiels sur les sites du Parc	2021	I	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00
				<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CTM-PA 1322	CTM-PA 1312	PNRM
A425EE1507	Création de supports pédagogiques et manifestations à destination des scolaires et d'un public plus large	2015	I	- €	50 691,51 €		50 691,51	
A423AT1928	Valorisation du patrimoine naturel et culturel	2019	I	18 000.00 €	18 000,00 €	12 000,00		6 000.00 €
A104EQ2002	Activités Equestres	2020	I	15 295.00 €	15 295.00 €	15 295.00		
				<b>33 295.00 €</b>	<b>83 986,51 €</b>	<b>27 295.00 €</b>	<b>50 691,51 €</b>	<b>6 000.00 €</b>

## B. La connaissance, la protection, la valorisation de la biodiversité et l'aménagement durable du territoire

L'accent sera mis sur une forte mobilisation du suivi de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco des « Volcans et Forêts de la montagne Pelée et des pitons du nord de la Martinique ». Les enjeux sont notamment centrés sur l'accompagnement des missions d'expertise programmées par l'UNESCO et le début de mise en œuvre du plan de gestion inscrit dans le dossier de candidature.

Les missions « cœur de métier » seront poursuivies, parmi lesquelles :

- ✓ Actions de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (centralisation des bases de données existantes, diffusion de la connaissance, mise en réseau des acteurs) ;
- ✓ Conduites d'études des populations et écosystèmes et d'inventaires sur la faune et la flore en Martinique pour une meilleure connaissance de notre patrimoine ;
- ✓ Gestion et valorisation d'espaces naturels : protection de la biodiversité, et renforcement de l'attractivité du territoire en misant sur l'impact positif des aires protégées auprès des visiteurs ;
- ✓ Gestion de réserves naturelles (La Caravelle, Les îlets de Sainte-Anne, Baie de Génipa, Réserve Marine du Prêcheur), surveillance du territoire, valorisation des mangroves...
- ✓ Portage de projets phares (OGS des Salines...).

### 1) Fonctionnement : Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique au sein de la réserve naturelle nationale de la caravelle : 80 000 €

Assurer la connaissance des Réserves et l'information des usagers sur les populations et le milieu en mettant en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et d'actualisation de la signalétique d'information et pédagogique (bornes, panneaux, visites virtuelles...)

### 2) Fonctionnement des réserves naturelles nationales : 405 962 €

Formidables vitrines de la richesse de la Martinique, les Réserves Naturelles Nationales (RNN) de la presqu'île de la Caravelle et des îlets de Sainte-Anne, gérées par le Parc Naturel Régional de la Martinique pour le compte de l'Etat, sont également des outils d'expérimentation pour la gestion de l'accueil du public et des terrains d'étude de la dynamique d'évolution des milieux et des populations d'espèces rares.

Il s'agit de mettre en œuvre les plans de gestion des réserves en réalisant des inventaires et suivis scientifiques, d'assurer les missions de police et d'accueil du public

### **3) Investissement : Travaux exceptionnels pour la restauration de la RD2 : 70 000 €**

- ✓ Restauration du tronçon de Route Départementale n°2 de la réserve naturelle nationale de la Caravelle ;
- ✓ Assurer le confort et la sécurité des usagers de la Réserve.

### **4) Investissement : Restauration du grand sentier de la Pointe Caracoli : 323 650 €**

Restauration écologique du sentier autour (amont, aval, plage) de la Pointe Caracoli de la RNNC et maintien d'un bon état pédologique, écologique et géologique des sentiers. Assurer le confort et la sécurité des usagers de la Réserve.

### **5) Investissement : Restauration des sentiers et mobilier des espaces protégés 100 000 € (I)**

- ✓ Restauration des sentiers et du mobilier (érosion, marches, platelages...);
- ✓ Réparer et/ou remplacer le mobilier et assurer le confort et la sécurité des usagers de la Réserve.

### **6) Investissement : Travaux exceptionnels complémentaires de réfection du hangar et mirador de Sainte-Anne : 40 000 €**

Remise en état du hangar et du mirador de Cap Chevalier (peinture, eau stagnante, électricité...), de la mise à l'eau (matériel, dispositif...) et du mirador de Cap Chevalier (peinture, infiltrations, traitement anti-termites, réfection du bâtiment...).

### **7) Fonctionnement et Investissement de la Réserve Naturelle Territoriale Marine du Prêcheur - Albert FALCO 275 000 € (F : 130 000 € / I : 145 000 €)**

Assurer la gestion administrative, technique, scientifique et financière de la RNT pour le compte de la CTM. Mise en place du balisage de la RNT, acquisition d'un local et de moyens nautiques. Mise en œuvre du plan de gestion de la RNT

### **8) Fonctionnement : Connaissance, préservation et valorisation de la biodiversité 90 000€**

Actions d'inventaires des espèces patrimoniales (engoulevent coré, carouge...).

Actions de lutte contre les nuisibles.

Sensibilisation et éducation (grand public, scolaires...) sur la connaissance de la biodiversité martiniquaise.

### **9) Valorisation du Sentier sous-marin Lakay de Les Anses d'Arlet : 16 000€**

Entretien et valoriser le sentier sous-marin Lakay qui contribue à l'attractivité du territoire marin et à la connaissance des écosystèmes marins.

Actions : Entretien des dispositifs et mettre en place des activités aquatiques.

### **10) Candidature sur La liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO : Mise en œuvre du plan de gestion, et préparation de la phase internationale de la procédure (évaluation UICN) : 365 000 €**

L'inscription sur La Liste du patrimoine mondial de l'Unesco est une démarche qui s'étend sur plusieurs années en raison de la complexité de l'élaboration du dossier de candidature et de la procédure de manière globale :

- Elaboration d'un dossier scientifique extrêmement argumenté et faisant la démonstration que le bien proposé à l'inscription dispose d'une valeur universelle exceptionnelle. Cela suppose la mise en place de consultations scientifiques sous forme de rencontres, séminaires, colloques, consultations directes...
- Mise en œuvre d'un plan de gestion du bien apportant la preuve que toutes les dispositions sont prises pour la transmission du Bien aux générations futures et sa valorisation. Ce plan de gestion doit être déjà mis en œuvre depuis au moins deux ans au moment de la soumission de la candidature au Comité de l'UNESCO. Un important volet de coopération internationale est à prévoir au sein de ce plan de gestion, ainsi qu'un volet spécifique au tourisme
- Le plan de gestion est accompagné d'un dossier de mobilisation démontrant comment l'ensemble de la population, des organisations civiles et des institutions locales s'est investi dans la définition du bien et dans sa préservation.

Pour l'exercice budgétaire 2021, l'urgence est de :

- Mettre en œuvre la phase internationale de la procédure d'inscription (instruction du dossier par l'UNESCO et l'UICN, préparation du passage en Comité du Patrimoine Mondial en juillet 2022).
- Poursuivre la mise en œuvre du plan de gestion, en lien avec les partenaires institutionnels, afin de conserver l'ensemble des valeurs du Bien, et notamment au niveau touristique.
- Poursuivre la démarche de coopération internationale en coopérant notamment avec les gestionnaires du Bien Dominiquais et Saint-Lucien, avec le Bureau UNESCO « Mexique, Amérique centrale et Caraïbe » et en initiant les démarches permettant de faire de la Martinique un centre UNESCO de catégorie 2.
- Poursuivre la démarche de concertation et de mobilisation du grand public et de l'ensemble des acteurs du territoire.

### **11) Participation au programme européen Life BIODIV'OM - Conservation du Moqueur gorge blanche 257 581,17 €**

Le projet Life BIODIV'OM vise à préserver la biodiversité menacée de 5 Régions ultra-périphériques (RUP) que sont : la Martinique, la Guyane, Mayotte, La Réunion et Saint-Martin. En Martinique, les actions concernent particulièrement le Moqueur gorge blanche, oiseau endémique et protégé, présent uniquement sur la Presqu'île de la Caravelle.

Améliorer l'état de conservation de l'espèce en Martinique en renforçant la population présente et en favorisant la reconquête de son habitat naturel. Les missions principales sont les suivantes : rédaction du premier plan d'actions concerté en Martinique en faveur de l'espèce, régulation de la prédation, concertation avec les pêcheurs et les agriculteurs afin de définir des actions de préservation et de valorisation partagées.

**Etat d'avancement :** Montant total de l'enveloppe budgétaire allouée au projet en Martinique, sur 5 ans : **678 519,00 € TTC** (dont : montant total des cofinancements : 659 045 € TTC + Autofinancement PNRM : 19 474,00 € TTC)

N.B. Le financement UE sur le coût total des actions de Martinique s'élève à 407 111,00 € TTC. En 2018 : 30% du financement UE a été versé au PNRM (soient 122 133,30 € TTC). Montant total des recettes encaissées au 31/12/2020 : 200 382,23 € TTC (soient 30 % du montant total des cofinancements). Montant total des dépenses réalisées au 31/12/2020 : 161 863,69 € TTC (soient 24 % du montant total de l'enveloppe budgétaire et environ 81 % du montant total des recettes déjà encaissées).

### **12) FEDER "Développement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité : mutualisation et diffusion des connaissances relatives à la biodiversité de Martinique" FEDER 155 211,60 €**

L'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB) est un dispositif multi-partenarial animé par le PNRM depuis 2015 et composé de 43 structures institutionnelles et associatives. L'OMB vise à la centralisation et à la diffusion des connaissances relatives à la Biodiversité auprès des acteurs locaux œuvrant dans le domaine et de la population martiniquaise ainsi que vers l'international. Le dispositif constitue un outil d'aide à la décision dans le cadre des politiques publiques

Il s'agit de poursuivre les actions du programme FEDER dédié au développement de l'OMB qui se focaliseront en 2021 sur la création de la plateforme SIG, l'alimentation du site internet, la poursuite de la concertation avec les partenaires, le traitement de données, la création de vidéos et l'édition de documents de communication (lettres d'informations, brochure grand public, kakémonos, etc...).

### **13) Fonctionnement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité : 75 450 €**

En 2021 les actions se focaliseront sur la création de la plateforme SIG, l'alimentation du site internet, la poursuite de la concertation avec les partenaires, le traitement de données et la création de vidéos. La vulgarisation et la diffusion des connaissances seront réalisées via différents supports (alimentation d'un site internet accessible au grand public, permettant d'accéder à des informations relatives au patrimoine naturel de l'île, espèces observables, habitats naturels remarquables, réglementation, acteurs de la biodiversité, évolution d'indicateurs de biodiversité ; newsletter; lettres d'informations au format papier ; brochure grand public ; etc...).

## 14) Financements

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM Autres	ODE	OFB	AFD	PNRM
A102OB2110	Life BIODIV/OM - Conservation du Moqueur gorge blanche	2021	F	75 450,00 €	75 450,00 €		20 000,00	25 000,00		25 000,00			5 450,00
A102EB2120	Valorisation de la biodiversité	2021	F	103 150,00 €	103 150,00 €		10 000,00	83 150,00		10 000,00			
A102OB1706	Développement OMB	2021	F	155 212,00 €	155 212,00 €	123 073,26			19 388,74	12 750,00			
A103MA1601	Fonctionnement Réserve Naturelle Territoriale marine du Prêcheur - Albert FALCO	2021	F	130 000,00 €	130 000,00 €				100 000,00	20 000,00	10 000,00		
A103RN2113	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2021	F	271 314,00 €	271 314,00 €		237 814,00	20 000,00		10 000,00			3 500,00
A103RN2114	RNN Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique	2021	F	37 500,00 €	37 500,00 €		33 000,00			4 500,00			
A103UN2108	UNESCO - Mise en oeuvre du plan de gestion, évaluation UICN et préparation de la phase internationale de la procédure	2021	F	350 000,00 €	350 000,00 €		55 000,00		266 000,00		15 000,00	14 000,00	
A211SM2102	Valorisation du Sentier sous-marin Lakay - Anses d'Arlet	2021	F	8 200,00 €	8 200,00 €			4 200,00		4 000,00			
				<b>1 130 826,00 €</b>	<b>1 130 826,00 €</b>	<b>123 073,26</b>	<b>355 814,00</b>	<b>132 350,00</b>	<b>385 388,74</b>	<b>86 250,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>14 000,00</b>	<b>8 950,00</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM-PA	CTM-PA	CTM Autres	ODE	OFB	Conservatoire du littoral	Conservatoire du littoral	PNMM	PNRM
A102EB2120	Valorisation de la biodiversité	2021	I	70 000,00 €	70 000,00 €				70 000,00									
A103MA1601	Investissement de la Réserve Naturelle Territoriale marine du Prêcheur - Albert FALCO	2021	I	145 000,00 €	145 000,00 €							50 000,00	30 000,00				55 000,00	10 000,00
A103RC2108	RNNC Travaux exceptionnels Restauration de la RD2	2021	I	70 000,00 €	70 000,00 €				70 000,00									
A103RC2109	RNNC Travaux exceptionnels Restauration sentiers et mobilier	2021	I	100 000,00 €	100 000,00 €			35 000,00	15 000,00							50 000,00		
A103RN1708	RNNC Travaux exceptionnels Restauration du sentier de Pointe Caracoli	2021	I	323 650,00 €	323 650,00 €	152 116,00					19 419,00			64 730,00		42 819,00		44 566,00
A103RN2113	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2021	I	134 648,00 €	134 648,00 €		80 000,00		26 648,00								20 000,00	8 000,00
A103RN2114	RNN Education à l'environnement et renouvellement signalétique pédagogique	2021	I	49 000,00 €	49 000,00 €		20 000,00		6 500,00				10 000,00			12 500,00		
A103SA1808	RNNISA Travaux exceptionnels complémentaires Réfection harigat et mirador	2021	I	40 000,00 €	40 000,00 €			20 000,00	20 000,00									
A103UN2108	UNESCO - Mise en œuvre du plan de gestion, évaluation UICN et préparation de la phase internationale de la procédure	2021	I	15 000,00 €	15 000,00 €							15 000,00						
A211SM2102	Valorisation du Sentier sous-marin Lakay - Anses d'Arlet	2021	I	8 000,00 €	8 000,00 €				5 000,00								3 000,00	
				<b>955 298,00</b>	<b>955 298,00</b>	<b>152 116,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>55 000,00</b>	<b>143 148,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>84 419,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>64 730,00</b>	<b>12 500,00</b>	<b>92 819,00</b>	<b>78 000,00</b>	<b>62 566,00</b>	

## 15) Restes à réaliser programmes d'actions antérieurs

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM Autres	ODE	OFB	Conservatoire du littoral	MTES	PNRM
A107PP1202	Réalisation de plans communaux de paysages	2012	F	17 000,00 €	17 000,00 €									17 000,00 €
A102EB1609	Mise en place d'un suivi des populations de chauves-souris de Martinique	2016	F	7 581,98 €	7 581,98 €									7 581,98
A103MA1601	Réserve Marine « Albert Falco »	2017	F	5 761,75 €	5 761,75 €									5 761,75 €
A102OB1706	Développement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB)	2017	F	21 155,68 €	26 509,82 €				26 509,82					
A103UN1905	Mise en œuvre de la candidature à l'UNESCO	2019	F	5 471,98 €	5 471,98 €									5 471,98
A102EB1811	Programme Life BIODIV'OM- Conservation du Moqueur gorge-blanche	2019	F	238,70 €	238,70 €									238,70
A102OB1908	Fonctionnement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité	2019	F	11 385,57 €	11 385,57 €									11 385,57
A103GS2001	Mise en œuvre de la procédure OGS Salines	2020	F	8 000,00 €	8 000,00 €			8 000,00						18 031,80
A105PN2001	Service Police de la Nature du PNRM	2020	F	26 031,80 €	26 031,80 €					8 000,00				12 220,20
A102OB2009	Poursuite appui OMB	2020	F	32 531,14 €	32 531,14 €		20 000,00			12 000,00				531,14
A102EB1811	LIFE BIODIV'OM - Conservation du Moqueur gorge blanche	2020	F	196 332,16 €	196 332,16 €	122 133,30	20 000,00				17 152,03	16 000,00	17 152,03	3 894,80
A102EB1914	Etude préalable sur les marigots	2020	F	- €	10 000,00 €					10 000,00				
A102EB2016	Réalisation Atlas de de la biodiversité Nord	2020	F	30 000,00 €	30 000,00 €									30 000,00
A102EB2018	Etudes sur la biodiversité	2020	F	20 000,00 €	20 000,00 €									20 000,00
A102EB2019	Ouvrages sur la connaissance de la biodiversité	2020	F	15 000,00 €	15 000,00 €									15 000,00
A103RN2012	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2020	F	17 530,00 €	17 530,00 €									17 530,00
A103UN2006	Finalisation procédure UNESCO	2020	F	65 207,55 €	65 207,55 €									65 207,55
A214JE2001	Jardin expérimental des plantes remarquables	2020	F	17 955,93 €	17 955,93 €									17 955,93
				497 184,24 €	512 538,38 €	122 133,30	40 000,00	8 000,00	26 509,82	30 000,00	17 152,03	16 000,00	17 152,03	235 591,20

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM Autres	ODE	OFB	OFB	PNMM	PNRM
A103SA1604	RNISA Travaux exceptionnels	2016	I	27 233,85 €	27 233,85 €	18 785,00	4 972,00						3 476,85
A103MA1601	Mise en place du balisage de la RN Régionale - Réserve marine Albert Falco du Prêcheur	2016	I	215 447,75 €	215 447,75 €			105 255,50					110 192,25
A106GF1702	Valorisation des terrains du conservatoire du littoral (mangroves) - chargé de mission	2017	I	- €	33 300,00 €		20 800,00		12 500,00				
A102OB1706	Développement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité (OMB)	2017	I	1 953,00 €	1 953,00 €								1 953,00
A103RN1911	Télésurveillance de la RNNISA	2019	I	50 000,00 €	50 000,00 €					28 000,00		7 500,00	14 500.
A103RN1708	RNNC Travaux exceptionnels - Pointe Caracoli	2020	I	402 361,11 €	402 361,11 €						45 311,00		357 050,11
A105PN2001	Service Police de la Nature du PNRM	2020	I	50 000,00 €	50 000,00 €		50 000,00						
A214JE2001	Jardin expérimental de plantes remarquables	2020	I	55 670,00 €	70 000,00 €		70 000,00						
A103RN2012	Fonctionnement des réserves naturelles nationales	2020	I	1 088,00 €	1 088,00 €								1 088,00
A103UN2006	Finalisation procédure UNESCO	2020	I	901,10 €	901,10 €								901,10
				<b>804 654,81 €</b>	<b>852 284,81 €</b>	<b>18 785,00 €</b>	<b>145 772,00 €</b>	<b>105 255,50 €</b>	<b>12 500,00 €</b>	<b>28 000,00 €</b>	<b>45 311,00 €</b>	<b>7 500,00 €</b>	<b>489 161,31 €</b>



## B. Le développement d'une économie durable

La commission « croissance verte » propose de renforcer, voire de redéfinir les actions d'accompagnement et de fédération des professionnels, les expérimentations de niche de développement de filière, pour encore renforcer notre soutien au développement d'une économie durable pour la Martinique. Il s'agira notamment de renforcer et clarifier nos liens avec les exploitants, et d'élargir nos partenariats avec les chambres consulaires et autres organismes intervenants.

Ainsi des projets suivants seront menés ou poursuivis dans cette dynamique :

- ✓ Expérimentation pour la création de filière intégrée d'excellence pour le café, la vanille, le cochon créole, les produits de la ruche ;
- ✓ Accompagnement des filières plantes aromatiques, médicinales, horticoles et apicoles au travers de missions d'expertise technique auprès des exploitants agricoles et ou agro-forestiers ;
- ✓ Valorisation du label « Valeur Parc » : accompagnement, suivi et contrôle des bénéficiaires ;
- ✓ Le projet OSAIN : valorisation et partage des usages traditionnels des plantes médicinales caribéennes, comme tremplin au développement de l'activité socio-économique, avec notamment la digitalisation des documents, et la diffusion des connaissances pour la mise en place d'un système de soins à moindre coût basé sur les propriétés des plantes, les usages et la tradition culturelle ;
- ✓ Le projet MYCONOVA : valorisation du patrimoine mycologique pour une meilleure connaissance de la biodiversité, le développement de l'agro-écologie, la production de champignons comestibles d'origines locales, le développement de nouveaux produits agroalimentaires et de l'agri-tourisme...

Le projet de labélisation ZERO CHLORDECONE est intégré dans le Plan relance et sera éligible aux crédits mobilisés pour le plan Chlordécone IV.

Conformément aux engagements du Président du PNRM, il sera élargi aux « Zéro résidus de pesticides ».

### 1) Programme Café d'Excellence année 2021

Il est prévu :

- ✓ Le recrutement d'un chargé de mission
- ✓ L'acquisition des équipements pour le café d'excellence : Dépulpeur, Déparcheur, table densimétrique, Udimètre, tables de séchage.
- ✓ Deux missions pour monsieur DESCROIX et son équipe qui porteront essentiellement, sur :
- ✓ La formation des caféiculteurs déjà installés et des nouveaux arrivants sur le process d'amélioration du traitement des cerises et grains de café,
- ✓ La formation au montage des machines qui permettront un meilleur traitement des grains pour le calibrage.
- ✓ Choix et installation du local mutualisé.
- ✓ L'indemnisation des caféiculteurs

Une convention avec la FREDON pour le contrat de culture de plants d'Arabica Typica pour les nouveaux arrivants, le suivi sanitaire des exploitations, la formation des caféiculteurs à l'observation des ravageurs.

**La commission a donné un avis favorable pour un programme chiffré à 231 000 € en fonctionnement - 60 000 € en investissement.**

Selon le plan de financement croisé proposé.

## 2) Programme cochon créole de Martinique année 2021

Il est prévu de :

- ✓ Recruter un chargé de mission ;
- ✓ Procéder à une nouvelle période de capture de cochons à la montagne au Prêcheur avec un ou deux spécialistes sur 3 mois ;
- ✓ Compléter la génétique ;
- ✓ Equiper les 10 exploitations expérimentales en clôtures électriques solaires pour l'élevage en plein air ;
- ✓ Fournir de l'alimentation aux éleveurs engraisseurs lors du transfert des animaux du multiplicateur à l'éleveur ;
- ✓ Payer les animaux transmis ;
- ✓ Aider au montage des dossiers pour les nurseries ;
- ✓ Equiper les exploitations de broyeur, matériel d'échographie, de boucles ;
- ✓ Organiser une nouvelle expertise INRAE de suivi en fin 2021 ;
- ✓ Mettre en place une prestation pour les contrôles programmés et inopinés des exploitations expérimentales ;
- ✓ Assurer le suivi vétérinaire ;
- ✓ Participer à la communication et à l'organisation de manifestations de valorisation de la viande de cochon créole en voie de marquage ;
- ✓ Indemnisation de l'éleveur.

La commission a donné un avis favorable pour le projet de programme financé à hauteur de 183 000 € pour le fonctionnement et 40 000 € pour l'investissement.

## 3) Le programme de la vanille année 2021

Il est prévu une mission d'expertise en Martinique pour :

- ✓ Valider les variétés de vanille disponibles que nous avons sélectionné, sur le site expérimental de fond Bourlet à Case-Pilote,
- ✓ Remettre le cahier des charges pour développement du parfum de la vanille, formation et travaux pratiques sur sites.
- ✓ Formation des exploitants, gestion et mise en valeur des vanilleraies
- ✓ Accueil des exploitants désireux d'obtenir la marque valeur Parc pour leur production répondant aux critères du cahier des charges.
- ✓ Récupérer des plants sains de vanilliers sélectionnés.
- ✓ Former les producteurs de vanille de la phase de plantation en passant par la gestion des vanilliers sur différents matériels vivants.
- ✓ Cette mission est programmée au mois d'avril 2021.

Pour ce programme il est prévu une enveloppe financière de **89 000 €**

Dont **74 000 € en fonctionnement et 15000 € en investissement**

La commission a donné un avis favorable pour la mise en place du programme 2021.

#### 4) Le programme Marque « Valeurs Marque Parc » 2021

Il est prévu de :

- ✓ Relancer la procédure de marquage pour les bénéficiaires de la Marque pour les produits miel, manioc, mouton, (le marquage est accordé pour une durée de 3 ans),
- ✓ Actualiser les conventions d'utilisation et les cahiers des charges mis en place pour protéger l'utilisation de la marque par les bénéficiaires,
- ✓ Faire appel à candidature au marquage pour les producteurs qui sont déjà dans la démarche et qui sont en attente pour les produits déjà marqués,
- ✓ Remettre en place une prestation de contrôles (inopinés et planifiés) pour les produits marqués,
- ✓ Mettre en place les cahiers des charges (comité technique et de pilotage) pour les nouveaux produits patrimoniaux exemple le coq MADA, le café.
- ✓ Assurer la communication et l'élaboration de supports lors des manifestations dédiées à la valorisation des produits marqués chez les bénéficiaires de la marque ou sur les sites du PNRM.
- ✓ Fournir les supports de communication aux bénéficiaires de la Marque sur leur exploitation : les panneaux, les flyers.
- ✓ L'équipement des bergeries à hauteurs de **20 000 €**

La commission croissance a donné un avis favorable pour la mise en œuvre du programme. Qui prévoit en **fonctionnement : 125 000 €** et **105 000 € en investissement**. Pour un **total de 230 000 € +20000 € soit 250000 €**.

#### 5) Le programme pour la caractérisation des miels 2021

Il est prévu avec le chargé de mission :

- ✓ De mettre en place une convention de prestations de taxoniste / botaniste,
- ✓ Formation en méliissopalynologie, (expert Lucia PIANA)
- ✓ De vérifier les lames de pollens déjà existantes dans la banque de lames installée au PARM
- ✓ De poursuivre la collecte des pollens, en vue de la caractérisation des miels pays.
- ✓ Mise sous lames des pollens
- ✓ Etablissement des clés de détermination
- ✓ De reprendre le dossier APITROPIC pour lequel des financements européens seront sollicités
- ✓ Mettre place avec les apiculteurs un programme de protection de l'abeille noire de Martinique pour limiter les importations.
- ✓ Donner les moyens logistiques pour le fonctionnement de la mission : (véhicule, rucher témoin et équipements nécessaires, espaces pour les travaux pratique).

Pour ce programme une enveloppe en **fonctionnement de 100 000 €** et en **investissement : 175 000 €** pour un **total de 275 000 €**

**La commission croissance verte a donné un avis favorable**

#### 6) Le programme CACAO pour 2021

Il est prévu avec le technicien en charge de la question de :

- ✓ Poursuivre la plantation des variétés de sélection aux côtés de l'association VALCACO et de mettre en place un conservatoire d'espèces ;
- ✓ D'installer un centre de fermentation des fèves de cacao sur le site de Fond Bourlet.

Le budget de **fonctionnement** s'élève à **32 000 €** et d'**investissement** à **15000 €** pour un **total de 47000 €**.

## 7) Le programme agroforesterie 2021

Il est prévu :

- ✓ D'installer d'un conservatoire des différentes variétés d'ignames de Martinique sur le site expérimental de Fond BOURLET ;
- ✓ D'installer toutes les espèces fruitières en voie de disparition ;
- ✓ Mettre en place une mission de recherche de plants d'ignames sur le territoire et tous les fruits et légumes rustiques de la Martinique.

Le budget de **fonctionnement est 93 000 €** et **d'investissement : 55 000 €**. Pour un total de **148 000 €**

**Les autres produits : châtaignes et topinambours pour un budget de 7500 €.**

## 8) Le programme Tourisme et patrimoine pour 2021

Il est prévu

- ✓ D'accompagner des projets à vocation touristique en lien avec les missions du parc pour la valorisation de ses patrimoines naturels et culturels. Ex le développement de l'activité de pratique de l'aviron traditionnel dans toutes les communes littorales qui peuvent l'accueillir et l'édition d'un beau livre sur l'histoire de ce patrimoine, La valorisation du bois flotté, des circuits de randonnées, de valorisation de sources... ;
- ✓ De poursuivre la labellisation des communes dans le cadre du concours villes et villages fleuris ;
- ✓ Réaliser des études historiques et expertises pour fixer les connaissances des patrimoines naturels et culturels pour concevoir les supports ;
- ✓ Réaliser des manifestations culturelles patrimoniales et plénières sur le territoire du PNRM.

Le budget total est de **250 000 €** essentiellement de fonctionnement.

## 9) Programme de développement performant pour la gestion durable des ressources

Il est prévu Une convention entre le PNRM et l'Association « Organic Island » pour mettre en place un conservatoire de banques de semences pour les fruits et légumes rustiques de Martinique.

Mener une démarche-recherche pour faire évoluer le label Zéro Chlordécone en Zéro résidu de pesticide.

Des moyens humains, des équipements et des terres saines seront nécessaires pour mener cette action.

Un programme évalué à **500 000 € en fonctionnement** et **200 000 € en investissement**.

## 10) Programme Myconova

- ✓ Confection d'une collection caribéenne de mycologie avec une exposition inaugurale
- ✓ Structuration de la filière champignon dans la caraïbe avec des ateliers de formation, dégustation et concours culinaires
- ✓ Mise en place d'un label touristique dédié à la mycologie caribéenne. Séminaire et parcours de cueillette Martinique.

Coût Total : **658 000€**

## 11) Programme OSAIN

Le projet OSAIN vise à valider scientifiquement, valoriser et partager largement les usages traditionnels des plantes médicinales caribéennes.

Il est prévu de :

- ✓ Réaliser des TRIGS (travaux scientifiques)
- ✓ Identifier et récolter des plantes
- ✓ Organiser des réunions et ateliers de diffusion TRAMIL
- ✓ Développer le site internet TRAMIL
- ✓ Editer et rééditer des supports TRAMIL (livres et ouvrages)
- ✓ Réaliser un film documentaire
- ✓ Dispenser des formations aux professionnels de santé et au grand public
- ✓ Mise en place de jardins démonstratifs (plantothèque)

Fonctionnement : 572 000,00 € en 2021

Investissement : 300 000,00 € en 2021

## 12) Financements

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	CTM-PA	CTM Autres	PNRM
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2021	F	390 000,00 €	390 000,00 €	292 500,00		97 500,00	
A213AD2134	La Marque "Valeur Parc"	2021	F	20 000,00 €	20 000,00 €		20 000,00		
A213AD2139	Apiculture	2021	F	60 000,00 €	60 000,00 €			60 000,00	
A213AD2140	Café	2021	F	100 000,00 €	100 000,00 €		100 000,00		
A213AD2141	Cochon	2021	F	203 000,00 €	203 000,00 €	90 000,00		90 000,00	23 000,00
A424PM1705	OSAIN	2021	F	672 000,00 €	672 000,00 €			504 000,00	168 000,00
				<b>1 445 000,00</b>	<b>1 445 000,00</b>	<b>382 500,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>751 500,00</b>	<b>191 000,00</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTER REG/ FEADER	CTM-PA	CTM Autres	CAP NORD	CAESM	PNRM
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2021	I	268 000,00 €	268 000,00 €	201 000,00		67 000,00			
A213AD2140	Café	2021	I	60 000,00 €	60 000,00 €		60 000,00				
A213AD2141	Cochon	2021	I	50 000,00 €	50 000,00 €		30 000,00			20 000,00	
A213AD2142	Vanille	2021	I	30 000,00 €	30 000,00 €			15 000,00	10 000,00		5 000,00
A424PM1705	OSAIN	2021	I	200 000,00 €	200 000,00 €			50 000,00			150 000,00
				<b>608 000,00 €</b>	<b>608 000,00 €</b>	<b>201 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>132 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>155 000,00</b>

13) Les programmes non-inscrits au Budget Primitif car les financements ne sont pas certains

ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	CTM-PA	CTM Autres	CAP NORD	CAESM	PNRM
Agneaux marqués	2021	F	20 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00			5 000,00			
Agroforesterie	2021	F	93 000,00 €	93 000,00 €	65 000,00			28 000,00			
Apiculture	2021	F	100 000,00 €	100 000,00 €	40 000,00		60 000,00				
Cacao	2021	F	32 000,00 €	32 000,00 €	20 000,00		12 000,00				
Café	2021	F	231 000,00 €	192 500,00 €					192 500,00		
Marque "Valeur Parc"	2021	F	125 000,00 €	125 000,00 €	95 000,00		27 000,00				3 000,00
Programme de développement performant pour la gestion durable des ressources	2021	F	500 000,00 €	500 000,00 €	360 000,00	75 000,00	65 000,00				
Tourisme et patrimoine	2021	F	250 000,00 €	250 000,00 €			75 000,00		87 500,00	87 500,00	
			<b>1 351 000,00 €</b>	<b>1 312 500,00 €</b>	<b>595 000,00 €</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>239 000,00 €</b>	<b>33 000,00 €</b>	<b>280 000,00 €</b>	<b>87 500,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>

ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	CTM-PA	ODE	CACEM	CAP NORD	Caisse d'épargne
Agroforesterie	2021	I	55 000,00 €	55 000,00 €	7 000,00		20 000,00	28 000,00			
Apiculture	2021	I	175 000,00 €	175 000,00 €	125 000,00		50 000,00			6 800,00	
Cacao	2021	I	15 000,00 €	15 000,00 €	8 200,00					30 000,00	
Café	2021	I	60 000,00 €	60 000,00 €							
Marque "Valeur Parc"	2021	I	105 000,00 €	105 000,00 €	55 000,00		30 000,00	20 000,00			
Programme de développement performant pour la gestion durable des ressources	2021	I	200 000,00 €	200 000,00 €	75 000,00	25 000,00	35 000,00		25 000,00		40 000,00
			<b>610 000,00 €</b>	<b>610 000,00 €</b>	<b>270 200,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>135 000,00 €</b>	<b>48 000,00 €</b>	<b>25 000,00 €</b>	<b>36 800,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>

### 14) Les restes à réaliser sur les programmes antérieurs

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	ETAT DEAL	PNRM
A213AD1608	Caractérisation et valorisation du cochon noir	2016	F	73 760,85 €	73 760,85 €			73 760,85
A108AP1811	Concours National des Villes et villages fleuris	2018	F	250,18 €	250,18 €			250,18
A213AD1719	Agroforesterie	2018	F	196,38 €	196,38 €			196,38
A213AD1928	La Marque	2019	F	2 604,84 €	2 604,84 €			2 604,84
A213AD1932	Trans-Agri-Dom	2019	F	1 272,00 €	1 272,00 €			1 272,00
A108AP1914	Concours national des villes et villages fleuris	2019	F	253,00 €	253,00 €			253,00
A108AP1915	Florales de Nantes	2019	F	3 746,34 €	3 746,34 €			3 746,34
A423AT1825	Pratique de l'aviron	2019	F	3 571,47 €	3 571,49 €			3 571,49
A213AD2037	Miel - Convention PARM / PNRM	2020	F	- €	7 744,80 €		7 744,80	
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2020	F	210 490,00 €	260 000,00 €	260 000,00		
A424PM1705	Projet Interreg - OSAIN	2020	F	684 129,77 €	684 129,77 €	504 000,00		180 129,77
A108AP2016	Villes et villages fleuris	2020	F	488,25 €	488,25 €			488,25
A213AD2033	Valorisation de la Marque	2020	F	5 562,17 €	5 592,17 €			5 592,17
A213AD2034	Projet "Cochon noir"	2020	F	5 821,84 €	5 821,84 €			5 821,84
A213AD2035	Projet "Café"	2020	F	9 844,28 €	9 844,28 €			9 844,28
A213AD2036	Projet Zéro Chlordécone	2020	F	8 811,77 €	8 811,77 €			8 811,77
A422IF2001	Institut de Formation	2020	F	10 000,00 €	10 000,00 €			10 000,00
				<b>1 020 833,14 €</b>	<b>1 078 087,94 €</b>	<b>764 000,00 €</b>	<b>7 744,80 €</b>	<b>306 343,14 €</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	UE / FSE/INTERREG/ FEADER	CTM-PA	CTM Autres	PNRM
A213AD1719	Agroforesterie	2019	I	16 491,49 €	16 491,89 €				16 491,89
A213AD2035	Projet "Café"	2020	I	1 540,00 €	7 000,00 €	7 000,00			
A213AD1724	Projet Interreg - Myconova	2020	I	1 673,66 €	235 028,00 €	235 028,00			
A424PM1705	Projet Interreg - OSAIN	2020	I	29 200,45 €	240 112,00 €		90 112,00	150 000,00	
				<b>48 905,60 €</b>	<b>498 631,89 €</b>	<b>242 028,00 €</b>	<b>90 112,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>16 491,89 €</b>

## C. Gestion des équipements et des sites

Il est proposé d'articuler ses actions autour de 3 thèmes :

- ✓ La maintenance et la valorisation de son patrimoine bâti ;
- ✓ L'amélioration de sa performance ;
- ✓ Le développement de nouveaux outils et infrastructures constituant un réseau d'animation du territoire.

Ces thèmes, supports d'un certain nombre d'actions, sont regroupés par programmes faisant écho pour chacun, de manière étagée, à des axes, des orientations, des mesures, et certains projets phares.

Il s'agit là de hisser la Martinique en assurant une mise en valeur de notre potentiel et une dynamisation du territoire tant attendue dans ce contexte « en soif de relance ».

Ces programmes visent essentiellement à procéder à une rénovation en profondeur des sites de Dubuc, d'Emeraude et de Saint-Pierre. Il faut en effet, mettre à jour, voire repenser les éléments de muséographie, et installer de nouveaux équipements, conformes aux attentes des élus Parc et de nos visiteurs.

Nous veillerons à optimiser nos financements en émargeant sur les fonds mis en place par la CTM et l'État, notamment ceux liés à l'Accord Territorial de Relance et au programme d'actions « UNESCO ».

Amélioration moyens matériels
Maintenance et mise en réseau
Promotion et valorisation candidature UNESCO
DUBUC - Travaux de rénovation et modernisation
Attractivité des sites

### 1) Les Financements 2021

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA
A103UN2109	Travaux de rénovation des équipements des sites - Plan de relance et candidature UNESCO	2021	F	95 000,00 €	95 000,00 €	95 000,00
A104AS2101	Attractivité des sites	2021	F	95 285,00 €	95 285,00 €	95 285,00
A104RE2101	Maintenance et mise en réseau des sites	2021	F	372 000,00 €	372 000,00 €	372 000,00
				<b>562 285,00 €</b>	<b>562 285,00 €</b>	<b>562 285,00 €</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA	CTM-PA	CTM Autres
A103RC1708	Relance Maîtrise d'Œuvre Accueil desserte RNC	2021	I	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00		
A103UN2109	Travaux de rénovation des équipements des sites - Plan de relance et candidature UNESCO	2021	I	240 000,00 €	240 000,00 €			240 000,00
A104AI1402	Relance Maîtrise d'Œuvre réhabilitation Aileron	2021	I	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00		
A104AS2101	Attractivité des sites	2021	I	130 000,00 €	130 000,00 €			130 000,00
A104DU1715	Relance Maîtrise d'Œuvre réhabilitation Purgerie DUBUC	2021	I	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00		
A104MM2101	Achats de moyens matériels	2021	I	100 000,00 €	100 000,00 €		100 000,00	
A104RE2101	Maintenance et mise en réseau des sites	2021	I	50 000,00 €	50 000,00 €		50 000,00	
				<b>670 000,00 €</b>	<b>670 000,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>370 000,00 €</b>



## 2) Programme d'actions 2021 en attente de financement

ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM Plan de relance 1312	CTM Plan de relance 1322	ODE	DAC	CAF
Travaux de rénovation des équipements des sites - Plan de relance et candidature UNESCO	2021	I	590 000,00 €	625 000,00 €		470 000,00	20 000,00	100 000,00	35 000,00
Attractivité des sites	2021	I	292 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00				
			882 000,00 €	655 000,00 €	30 000,00 €	470 000,00 €	20 000,00 €	100 000,00 €	35 000,00 €

## 3) Les restes à réaliser sur les programmes antérieurs

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CTM-PA	PNRM	Observations
A104ES1705	Fonctionnement des sites	2017	F	257,10 €	12 000,00 €	12 000,00		Opération terminée solde en cours
A104ES2008	Matériels et équipements des sites	2020	F	25 291,10 €	25 291,10 €		25 291,10	
A108AP1913	Floralies	2019	F	47 351.50 €	47 351.50		47 351.50	
A104ES1907	Equipement des sites du PNRM	2019	F	1 592.84 €	1 592.84 €		1 592.84	
A104GS2004	Aménagement et marketing des sites	2020	F	70 953,70 €	70 953,70 €		70 953,70	
A104GS2005	Gestion des sites - Equipes techniques mobiles d'entretien	2020	F	78 801,79 €	97 489,94 €	97 489,94		
A419PA2002	Acquisition de véhicules	2020	F	325,50 €	325,50 €		325,50	
				224 573.53 €	255 184,58 €	109 489,94 €	145 694.64 €	

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	ETAT DEAL	CTM-PA 1322	CTM-PA 1312	ODE 13248	ODE 13148	PNRM	Observations
A104EO1102	Pavillon Pédagogique	2011	I	16 292,59 €	16 292,59 €						16 292,59	
A104EO1205	Aménagement du Domaine d'Emeraude (2 <sup>ème</sup> tranche - Esplanade)	2012	I	44 000,00 €	44 000,00 €		25 000,00				19 000,00	Opération initiale abandonnée au profit de la réalisation du jardin des équilibres sous réserve d'un complément de financement pris en charge par OSAIN à hauteur de 99 000,00 €
A104RC1302	Aménagement de l'accueil et dessertes de la RNC	2013	I	51 259,65 €	51 259,65 €						51 259,65	Opération initiale abandonnée au profit d'une proposition d'acquisition d'un terrain - terrain aujourd'hui en indivision
A104AI1402	Réalisation de l'aménagement du 1er abri de la Montagne Pelée - Rénovation de l'Aileron	2014	I	178 152,28 €	50 000,00 €						50 000,00	
A104DU1404	Muséographie	2014	I	62 000,00 €	62 000,00 €		33 600,00				28 400,00	Opération à terminer avant septembre 2021
A108AP1403	Aménagements paysagers pour les communes	2014	I		82 563,36 €		82 563,36					Remontée de dépenses à faire
A104EO1504	Emeraude - Aménagement pavillon pédagogique	2015	I	4 742,04 €	4 742,04 €						4 742,04	
A419SI1504	Aménagement siège PNRM	2015	I	1 579,91 €								
A104DU1607	Etudes archéologiques du château DUBUC	2016	I	18 000,00 €	18 000,00 €		12 000,00				6 000,00	18000,00 € subvention perdue à rembourser
A104ES1604	Equipement des sites du PNRM	2016	I	6 952,66 €	115 028,00 €			115 028,00				Opération en cours à Saint-Pierre GROS-DESORMEAUX
A104VA1605	Vatable	2016	I	107 149,66 €	107 500,00 €			100 000,00		7 500,00		A abonder de 27 000 € pour terminer l'opération. Prévue sur l'enveloppe CTM PA 2021
A419SI1605	Aménagement siège PNRM	2016	I	2 993,84 €								
A104ES1705	Equipement des sites du PNRM	2017	I	3 974,52 €	60 000,00 €			60 000,00				
A104VA1712	Signalétique sentier littoral	2017	I		1 500,00 €					1 500,00		
A104DU1505	Château Dubuc : restauration magasin du débarcadère / Réhabilitation de la purgerie	2018	I	195 737,71 €	64 000,00 €		44 000,00				20 000,00	Dossier dans la convention transactionnelle. Dossier à l'arrêt. Il y aura 44 000,00 € à rembourser
A104ME1801	Equipement et matériels Sites	2018	I	17 962,68 €	17 962,68 €						17 962,68	
A419SI1201	Aménagement du siège du PNRM	2018	I	187 702,02 €	436 156,18 €		432 000,00					Mise au point des marchés en cours
A103SA1808	RNNISA Travaux exceptionnels - Réfection hangar et mirador	2020	I	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00						
A104ES1907	Equipement des sites du PNRM	2019	I	670,54 €	40 000,00 €			40 000,00			27 264,87 €	
A104GS1802	Plan d'actions marketing des sites	2019	I	27 264,87 €	27 264,87 €							
A104ES2008	Matériels - équipements des sites	2020	I	156 373,46 €	174 433,27 €			174 433,27				
A104GS2004	Aménagement -marketing des sites	2020	I	119 852,00 €	124 838,32 €		104 338,32		20 500,00			
A104GS2005	Gestion des sites - Equipements mobiles	2020	I	11 524,95 €	11 524,95 €		11 524,95					
A419PA2002	Acquisition de véhicules	2020	I	140 250,29 €	237 408,61 €			237 408,61				
				<b>1 374 435,67 €</b>	<b>1 766 474,52 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>745 026,63 €</b>	<b>726 869,88 €</b>	<b>20 500,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>	<b>4 156,18 €</b>	

## D. Renforcement de l'outil Parc

Il s'agit de donner les moyens de fonctionnement aux différents services.

### 1) Révision de la Charte

La révision de la charte est fondée sur :

- ✓ Un diagnostic comprenant un inventaire du patrimoine et une analyse de la situation culturelle, sociale et économique du territoire, en fonction des enjeux en présence ;
- ✓ Une évaluation de sa mise en œuvre ;
- ✓ Une analyse des effets de la mise en œuvre de ses mesures prioritaires sur l'évolution du territoire réalisées à partir des résultats du dispositif d'évaluation de la mise en œuvre de la charte et du dispositif de suivi de l'évolution du territoire. Ces dispositifs indiquent la périodicité des bilans.

Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc établit ces documents au plus tard deux ans avant l'expiration du classement du parc.

De ce fait, l'évaluation de la mise en œuvre de la charte du PNRM 2012-2027, reportée budgétairement depuis 2018, devient une priorité en 2021-2022 et pour les années suivantes. Elle doit permettre de :

- ✓ Répondre aux obligations et préparer le renouvellement de l'agrément du PNRM
- ✓ Apporter un regard transversal à la mise en œuvre de la Charte, crédibiliser l'action du PNRM et aider au pilotage de sa Charte

Il convient donc sur cette action :

- ✓ De poursuivre le déploiement des outils mis en place pour améliorer la performance : progiciel de gestion des achats, coaching de l'équipe managériale...
- ✓ De se faire accompagner par un bureau d'études (la démarche initiée en 2014, n'ayant pas atteint l'ensemble des objectifs visés, faute de moyens et de disponibilité), pour une assistance à maîtrise d'ouvrage sur plusieurs années, soit jusqu'en 2025 à minima, pour :
- ✓ Concevoir, ajuster et mettre en place le dispositif d'évaluation pérenne ;
- ✓ Aider au pilotage de la Charte pour les années restantes de l'agrément (anticiper, programmer, ajuster les moyens, réorienter et poursuivre les démarches de mise en place du dispositif d'évaluation) ;
- ✓ Rédiger les rapports d'analyse, d'évaluation et de diagnostic.
- ✓ Et en transversalité avec les autres actions de déployer les préconisations retenues issues des audits en cours (prévisions budgétaires à ajuster en fonction).

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA	CTM-PA	PNRM
A427CH2102	Charte 2012-2027 - Renforcement de l'outil Parc	2021	F	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00		
A427CH2102	Charte 2012-2027 - Renforcement de l'outil Parc	2021	I	2 200,00 €	2 200,00 €		2 200,00	

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CTM-PA	CTM-PA	PNRM
A427CH1801	Evaluation de la Charte	2020	F	67 491,16 €	67 141,16 €			67 141,16

## 2) Gestion des infrastructures réseaux, des équipements informatiques, de reprographie et de télécommunication

Afin de répondre aux besoins de fonctionnement et d'assurer la qualité de services des équipements en place dans les Directions et Services, au-delà de la gestion courante du Parc Informatique et télécommunication (maintenances équipements et logiciels, abonnements, antivirus, site Internet, frais télécommunications, messagerie emails, achats de pièces détachées, consommables et accessoires, etc...) nous proposons, entre autres, les projets suivants à inscrire au Budget Primitif de l'année 2021 :

- ✓ Renouvellement Parc informatique et éditiques (obsolescence, pannes récurrentes, évolutions) ;
- ✓ Remplacement du serveur Système Information Finances et Ressources Humaines (serveur le plus ancien du Parc Informatique engendrant des failles de sécurité qui ne garantissent plus l'intégrité des données financières et RH de la collectivité. L'obsolescence de ce serveur provoque aussi de forts ralentissements et donc un inconfort de travail) ;
- ✓ Remplacement ou mise à jour du Système d'Information de Gestion des Courriers Post-Office (version très obsolète du logiciel avec de nombreuses failles de sécurité et de nombreux dysfonctionnements)
- ✓ Poursuite du remplacement des ordinateurs obsolètes des agents ;
- ✓ Renouvellement pour cause de fin de contrat des équipements de copies, numérisations et télécopies sur tous les sites (3 photocopieurs A3 et 10 photocopieurs A4) ;
- ✓ Remplacement de l'imprimante Grand Format (A0, B0) qui est hors-service. Ce matériel est nécessaire à l'impression des documents SIG et à l'Infographie du Parc ;

La mise en place de moyens de sécurités des infrastructures des Systèmes d'Informations et l'Interconnexion des SITES (Relais de ST PIERRE, Domaine d'EMERAUDE, Château DUBUC, Maison de la Mangrove) :

- ✓ La sécurité des équipements sera du type matériels : acquisition d'onduleurs afin de protéger les équipements (coupures d'alimentation EDF, surtensions, coup de foudre), acquisition de ROUTEUR/FIREWALL (CISCO, NETASQ, STORMSHIELD) pour le déploiement d'un réseau protégé (VPN) d'interconnexion des sites
- ✓ La sécurité des équipements sera du type logiciels : acquisition de certificats de sécurité (RGS \*, \*\*) pour les signatures électroniques, les clés SSL (VPN, HTTPS) pour les accès distants.

La mise en place de solutions clé en main telles que :

- ✓ Externalisation des sauvegardes (hébergement externe) ;
- ✓ Système de sonorisation de la salle de réunions de TARTENSON (micros, vidéo et caméras visioconférence)
- ✓ Solution d'ARCHIVAGE DES DONNEES du PARC
- ✓ Un Système d'information de Contrôle d'accès et de Gestion du Temps (Pointeuse) ;
- ✓ Solution de Gestion de PROJETS ;
- ✓ Solution d'infrastructure WIFI du Domaine d'EMERAUDE ;
- ✓ Mise en conformité du RGPD (assistance et mise en place)

L'évolutions des Systèmes d'Information RH et Finances (Matériel et Logiciels) avec la mise en place de nouveaux modules, du fait des évolutions de la réglementation :

- ✓ Coffre-Fort Numérique (Dématérialisation des fiches de paie) ;
- ✓ Module GPEEC ;
- ✓ DSN (Données Sociales Nominatives)
- ✓ Module en Prévision en vue de l'évolution du plan comptable M14 vers la M57

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA	CTM-PA
A419EI2107	Gestion des infrastructures réseaux, équipements informatiques	2021	I	164 652,00 €	164 652,00 €		164 652,00
A419EI2107	Gestion des infrastructures réseaux, équipements informatiques	2021	F	92 627,00 €	92 627,00 €	92 627,00	

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CTM-PA	PNRM
A419EI1905	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2019	F	11 194,10 €	11 194,10 €		11 194,10
A419EI2006	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2020	F	1 298,75 €	60 760,00 €	60 760,00	
				12 492,85 €	71 954,10 €	60 760,00 €	11 194,10 €

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	CTM-PA	PNRM
A419EI1703	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2017	I	1 459,32 €	58 000,00 €	58 000,00	
A419EI1804	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2018	I	3 154,49 €	3 154,49 €		3 154,49
A419EI1905	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2019	I	7 161,70 €	7 161,70 €		7 161,70
A419EI2006	Equipements informatiques, réseaux et de télécommunication	2020	I	92 592,46 €	110 000,00 €	110 000,00	
				104 367,97 €	178 316,19 €	168 000,00 €	10 316,19 €

### 3) Communication

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA
A423VP2111	Promotion des Sites	2021	F	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00
A425CI2117	Communication Institutionnelle	2021	F	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00
A425CI2117	Chargée communication et assistant	2021	F	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00
A425CI2118	Communication des actions des directions du PNRM	2021	F	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00
				240 000,00 €	240 000,00 €	240 000,00 €

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses BP 2021	Recettes BP 2021	CTM-PA
A425CI2117	Communication Institutionnelle	2021	I	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00

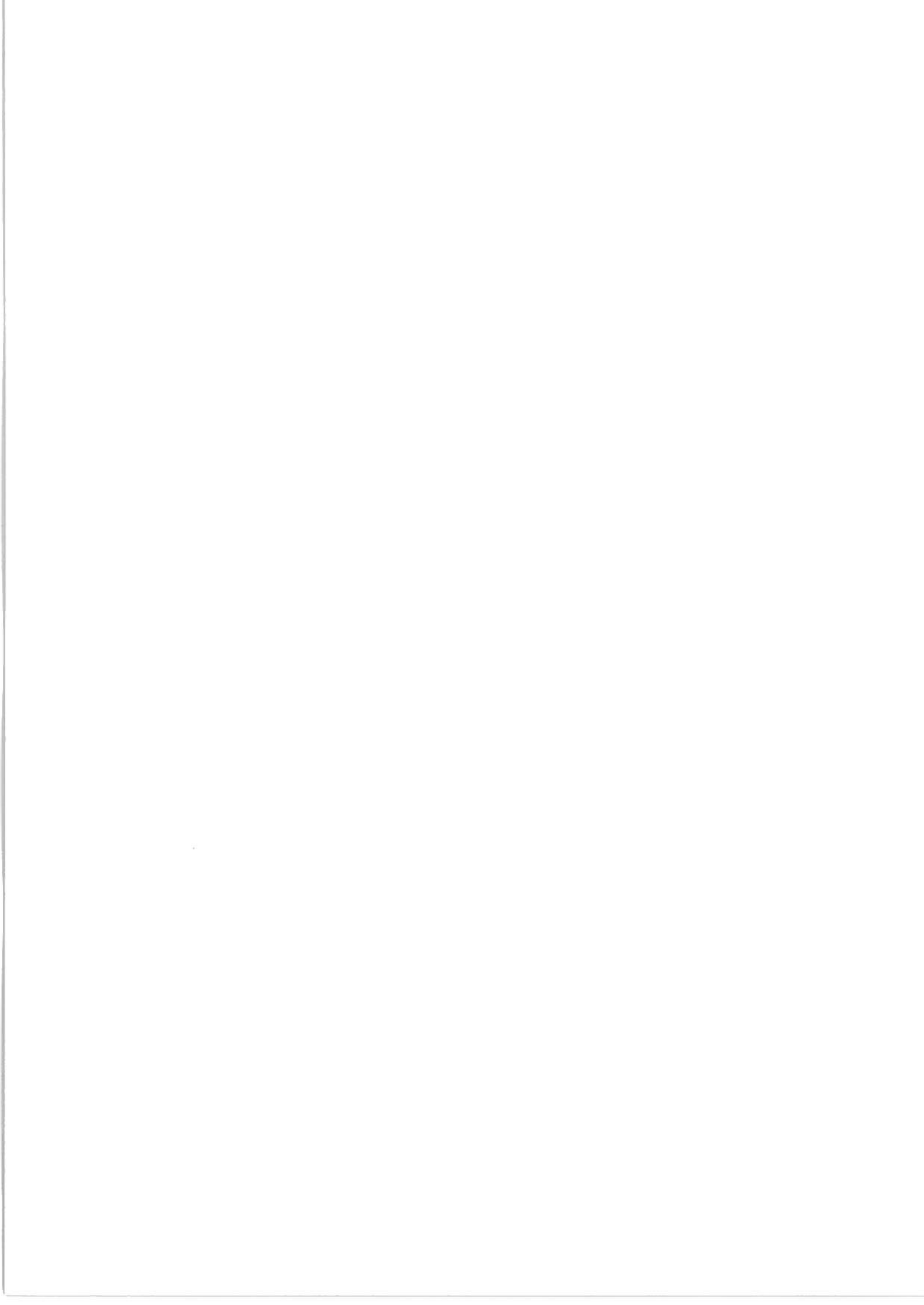
PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	PNRM
A425CI1812	Communication externe	2018	F	43,20 €	43,20 €	43,20
A423VP2010	Promotion et valorisation des sites	2020	F	3 511,24 €	3 511,24 €	3 511,24
A425CI2015	Communication Institutionnelle	2020	F	6 506,96 €	6 506,96 €	6 506,96
A425CI2016	Communication des actions de directions du PNRM	2020	F	1 931,30 €	1 931,30 €	1 931,30
				<b>11 992,70 €</b>	<b>11 992,70 €</b>	<b>11 992,70 €</b>

PROGRAMMES	ACTIONS	ANNEE	I/F	Dépenses Reports BS 2021	Recettes Reports BS 2021	PNRM
A425CI2015	Communication Institutionnelle	2020	I	3 890,59 €	3 890,59 €	3 890,59
				<b>3 890,59 €</b>	<b>3 890,59 €</b>	<b>3 890,59 €</b>

**BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Nature	R/O	Lib. Nature	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
<b>013</b>	<b>ATTENUATIONS DE CHARGES</b>			<b>40 000,00 €</b>	<b>4 300,00 €</b>	<b>9 000,00 €</b>
013	6419	R	Remb. sur rémunérations du personnel	10 000,00 €	800,00 €	1 000,00 €
013	6459	R	Remb. charges séc. Sociale et prévoyance	30 000,00 €	3 500,00 €	8 000,00 €
<b>70</b>	<b>PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES</b>			<b>142 299,00 €</b>	<b>86 778,90 €</b>	<b>49 000,46 €</b>
70	70388	R	Autres redevances et recettes diverses	- €	210,00 €	500,46 €
70	7088	R	Autres produits d'activités annexes	112 299,00 €	86 568,90 €	48 500,00 €
<b>74</b>	<b>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</b>			<b>9 726 139,85 €</b>	<b>11 052 340,81 €</b>	<b>8 407 822,70 €</b>
74	744	R	Régularisation FCTVA Fonctionnement	1 000,00 €	- €	
74	74718	R	Etat : Dotation de fonctionnement du PNM	120 000,00 €	120 000,00 €	120 000,00 €
74	74718	R	Etat : programme d'actions	339 616,00 €	669 864,00 €	355 814,00 €
	74718	R	DAC : programme d'actions	- €		20 000,00 €
74	7472	R	CTM - Statutaire	3 405 000,00 €	3 405 000,00 €	3 405 000,00 €
74	7472	R	CTM- FMOTSI	289 238,46 €	289 238,00 €	289 238,00 €
74	7472	R	Régularisation compensation conventionnelle	315 363,16 €	- €	
	7472	R	Régularisation compensation conventionnelle	496 000,00 €	- €	
74	7472	R	CTM - Programme d'actions	1 964 860,48 €	2 376 594,10 €	1 705 762,00 €
74	7472	R	CTM autres	986 699,50 €	1 107 693,50 €	1 156 888,74 €
74	7472	R	CTM - Equilibre programme Florales			497 422,00 €
74	74741	R	Communes membres du GFP	130 000,00 €	130 000,00 €	130 000,00 €
74	74741	R	Communes programmes d'actions		23 320,00 €	
74	74751	R	GFP de rattachement	108 674,00 €	64 874,70 €	64 874,70 €
74	74751	R	CACEM	20 000,00 €	3 333,00 €	- €
74	74751	R	CAP Nord	- €	18 333,00 €	- €
74	74751	R	CAESM	147 000,00 €	149 334,00 €	- €
74	74758	R	ODE	237 650,00 €	254 300,00 €	103 250,00 €
74	74758	R	SMEM	25 000,00 €	25 000,00 €	
74	7477	R	Reliquat recettes café arabica tipica	- €		
74	7477	R	Budget communaut. Et fonds structurels	950 908,76 €	2 206 290,33 €	505 573,26 €
74	7478	R	ADEME	110 179,01 €	- €	5 000,00 €
74	7478	R	Conservatoire du Littoral	- €	16 000,00 €	- €
74	7478	R	OFB	66 381,73 €	139 533,76 €	25 000,00 €
74	7478	R	CMT	5 000,00 €	30 000,00 €	
74	7478	R	LPO	6 480,39 €	6 480,39 €	
74	7478	R	MTES		17 152,03 €	- €
74	7478	R	SMEM			10 000,00 €
74	7478	R	AFD	- €	- €	14 000,00 €
74	7488	R	Autres attributions et participations	1 088,36 €		
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>			<b>1,26 €</b>	<b>9,71 €</b>	<b>9,84 €</b>
75	7588	R	Autres produits de gestion courante	1,26 €	9,71 €	9,84 €
<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>222 749,89 €</b>	<b>645 386,58 €</b>	<b>146 167,00 €</b>
77	7718	R	Autres prod. Except. sur opé. de gestion	10 000,00 €	10 000,00 €	11 892,00 €
77	773	R	Mandats à annuler sur exercice antérieur	1 640,00 €	1 744,22 €	- €
77	777	R	Quote-part des subventions d'investissement transférées au com	203 000,00 €	250 000,00 €	133 275,00 €
77	7785		Excédent d'investissement transféré au compte de résultat		375 442,36 €	- €
77	7788	R	Produits exceptionnels divers	8 109,89 €	8 200,00 €	1 000,00 €
				<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>
				<b>BP 2019</b>	<b>BP + DM1 2020</b>	<b>BP 2021</b>
Programmes d'actions				4 973 163,23 €	7 129 797,01 €	3 949 788,00 €
ADM				5 158 026,77 €	4 659 018,99 €	4 662 212,00 €
<b>Total</b>				<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>





## BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Nature	BP + RS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
DO2	DEFICIT REPORTE	282 446,18 €	431 244,80 €	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 131 415,26 €	5 628 582,54 €	3 159 976,15 €
011	605 Achats de matériel, équipem. et travaux	- €	12 000,00 €	10 000,00 €
011	605 Achats de matériel, équipem. et travaux	7 000,00 €	- €	- €
011	60611 Eau et assainissement	6 494,67 €	2 500,00 €	1 200,00 €
011	60612 Energie - Electricité	45 700,00 €	45 000,00 €	44 500,00 €
011	60612 Energie - Electricité	1 372,00 €	10 750,25 €	1 000,00 €
011	60622 Carburants	59 500,00 €	26 000,00 €	21 700,36 €
011	60622 Carburants	5 350,00 €	30 497,00 €	17 400,00 €
011	60623 Alimentation	18 400,00 €	- €	8 000,00 €
011	60624 Produits de traitement		5 000,00 €	10 000,00 €
011	60624 Produits de traitement	200,00 €	4 000,00 €	- €
011	60628 Autres fournitures non stockées	6 360,00 €	1 745,68 €	- €
011	60632 Fournitures de petit équipement	56 919,86 €	10 164,00 €	620,00 €
011	60636 Vêtements de travail	28 751,07 €	54 029,84 €	44 500,00 €
011	6064 Fournitures administratives	1 500,00 €	11 500,00 €	3 000,00 €
011	6064 Fournitures administratives	8 369,78 €	3 143,42 €	10 000,00 €
011	6068 Autres matières et fournitures	7 400,00 €	3 800,00 €	2 000,00 €
011	6068 Autres matières et fournitures	175 650,04 €	193 435,62 €	172 550,00 €
011	611 Contrats de prestations de services		1 000,00 €	40 000,00 €
011	611 Contrats de prestations de services	526 792,56 €	596 964,15 €	- €
011	6132 Locations immobilières	8 360,00 €	5 000,00 €	- €
011	6135 Locations mobilières	109 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €
011	6135 Locations mobilières	279 840,27 €	200 429,33 €	147 900,00 €
011	614 Charges locatives et de copropriété	625,69 €	630,00 €	- €
011	615221 Bâtiments publics	9 000,00 €	4 000,00 €	- €
011	615228 Autres bâtiments	10 000,00 €	2 000,00 €	113 000,00 €
011	61551 Matériel roulant	18 511,51 €	23 000,00 €	30 000,00 €
011	61551 Matériel roulant	2 500,00 €	16 200,00 €	15 000,00 €
011	61558 Autres biens mobiliers	428,00 €	2 490,00 €	10 000,00 €
011	61558 Autres biens mobiliers	20 518,46 €	149 185,84 €	27 000,00 €
011	6156 Maintenance	8 096,20 €	29 500,00 €	35 000,00 €
011	6156 Maintenance	46 787,97 €	21 610,43 €	- €
11	6161	70 000,00 €	242 000,00 €	70 000,00 €
11	6161 Primes d'assurance	9 450,00 €	4 920,00 €	5 420,00 €
011	617 Etudes et recherches	239 365,00 €	1 094 216,70 €	419 150,00 €
011	6182 Documentation générale et technique	600,00 €	4 500,00 €	1 282,79 €
011	6182 Documentation générale et technique	475,00 €	8 500,00 €	- €
011	6184 Verst. à des organismes de formation	12 271,05 €	16 000,00 €	30 000,00 €
011	6184 Verst. à des organismes de formation	29 165,00 €	75 935,50 €	172 500,00 €
011	6185 Frais de colloques et séminaires	49 924,35 €	73 256,00 €	- €
011	6188 Autres frais divers	33 721,25 €	29 999,16 €	20 000,00 €
011	6188 Autres frais divers	34 962,00 €	34 318,00 €	24 927,00 €
011	6225 Indemn. au comptable et aux régisseurs	1 100,00 €	1 200,00 €	- €
011	6226 Honoraires	55 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €
011	6226 Honoraires	448 619,50 €	- €	74 100,00 €
011	6227 Frais d'actes et de contentieux	665,00 €	200,00 €	2 000,00 €
011	6228 Divers	3 300,00 €	4 000,00 €	20 000,00 €
011	6228 Divers	95 570,52 €	690 314,10 €	432 012,00 €
011	6231 Annonces et insertions	151,00 €	100,00 €	5 000,00 €
011	6231 Annonces et insertions	35 438,18 €	16 722,49 €	11 000,00 €
011	6232 Fêtes et cérémonies	371,00 €	3 300,00 €	2 500,00 €
011	6232 Fêtes et cérémonies	141 806,63 €	52 742,54 €	1 500,00 €
11	6233 Foires et expositions			20 000,00 €
011	6233 Foires et expositions	55 770,00 €	101 531,99 €	- €
011	6236 Catalogues et imprimés			30 000,00 €
011	6236 Catalogues et imprimés	53 500,00 €	144 201,80 €	- €
011	6237 Publications	2 410,00 €	- €	20 000,00 €
011	6237 Publications	107 264,17 €	101 077,26 €	70 000,00 €
011	6238 Divers		7 500,00 €	20 000,00 €
011	6238 Divers	512 185,11 €	968 665,34 €	544 800,00 €
011	6241 Transports de biens	20 000,00 €	19 700,00 €	- €
011	6247 Transports collectifs	38 342,52 €	19 196,65 €	37 400,00 €
011	6248 Divers	250,00 €	200,00 €	20 000,00 €
011	6248 Divers	3 865,00 €	4 224,81 €	- €
011	6251 Voyages et déplacements	8 914,00 €	2 500,00 €	10 000,00 €
011	6251 Voyages et déplacements	55 703,38 €	101 016,84 €	81 000,00 €
11	6255 Frais de déménagement	7 476,00 €	- €	- €



**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chapitre	Nature		BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
011	6256	Missions	7 976,15 €	500,00 €	10 000,00 €
011	6256	Missions	53 813,00 €	12 806,29 €	49 400,00 €
011	6257	Réceptions	250,22 €	9 100,00 €	5 000,00 €
011	6257	Réceptions	80 621,65 €	39 684,54 €	29 400,00 €
011	6261	Frais d'affranchissement	1 900,00 €	3 500,00 €	3 000,00 €
011	6261	Frais d'affranchissement	500,00 €	- €	- €
011	6262	Frais de télécommunications	62 300,00 €	74 853,15 €	66 000,00 €
011	6262	Frais de télécommunications	68 025,00 €	59 260,87 €	10 600,00 €
011	6283	Frais de nettoyage des locaux	1 600,00 €	- €	15 700,00 €
011	6288	Autres services extérieurs	3 500,00 €	5 500,00 €	2 600,00 €
011	6288	Autres services extérieurs	202 436,00 €	44 688,95 €	- €
011	6353	Frais de douane	260,00 €	256,00 €	- €
011	637	Aut Imp taxes versem rémun. (aut. Organ.)	19 031,00 €	30 000,00 €	26 000,00 €
011	637	Aut Imp taxes versem rémun. (aut. Organ.)	500,00 €	818,00 €	3 314,00 €

012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		4 069 661,00 €	4 223 400,00 €	4 476 826,00 €
012	6331	Versement de transport	45 839,00 €	49 000,00 €	51 940,00 €
012	6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 469,00 €	12 300,00 €	13 038,00 €
012	6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	50 377,00 €	51 600,00 €	54 696,00 €
012	64111	Rémunération principale	1 518 963,00 €	1 592 200,00 €	1 687 732,00 €
012	64112	NBI, supplément familial, Indemn. Résid.	29 405,00 €	30 000,00 €	31 800,00 €
012	64118	Autres indemnités	104 389,00 €	130 000,00 €	137 800,00 €
012	64131	Rémunérations	1 210 913,00 €	1 238 000,00 €	1 312 280,00 €
012	64138	Autres indemnités	3 091,00 €	5 200,00 €	5 512,00 €
012	64168	Autres emplois d'insertion	19 220,00 €	31 000,00 €	32 860,00 €
012	6417	Rémunérations des apprentis	25 581,00 €	32 000,00 €	33 920,00 €
012	6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	475 667,00 €	496 000,00 €	525 760,00 €
012	6453	Cotisations aux caisses de retraites	430 427,00 €	432 800,00 €	458 768,00 €
012	6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	49 317,00 €	51 200,00 €	54 272,00 €
012	6456	Versement FNC	23 961,00 €	4 500,00 €	4 770,00 €
012	6457	Cotisations sociales liées à l'apprentis	1 405,00 €	1 500,00 €	1 590,00 €
012	6475	Médecine du travail, pharmacie		11 300,00 €	12 000,00 €
012	6478	Autres charges sociales diverses	52 488,00 €	54 800,00 €	58 088,00 €
012	6488	Autres charges	17 179,00 €	- €	- €

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €
042	6811	Dotations amortissements immobilisations	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		130 277,17 €	239 324,80 €	311 810,06 €
65	6531	Indemnités	37 441,47 €	49 000,00 €	50 000,00 €
65	6532	Frais de mission	5 052,00 €	300,00 €	30 000,00 €
65	6532	Frais de mission	- €	794,80 €	- €
65	6533	Cotisations de retraite	1 082,00 €	2 500,00 €	1 800,00 €
65	6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	20 000,00 €	70 000,00 €	220 000,00 €
65	6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	64 600,00 €	116 720,00 €	10 000,00 €
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	1,70 €	10,00 €	10,06 €

66	CHARGES FINANCIERES		14 000,00 €	12 000,00 €	9 920,00 €
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00 €	12 000,00 €	9 920,00 €

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 254 846,21 €	680 917,42 €	12 000,00 €
67	6718	Charges exceptionnelles	496 000,00 €	600 095,90 €	10 000,00 €
67	6718	Charges exceptionnelles	108 533,21 €	77 821,52 €	- €
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	155 238,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
67	678	Autres charges exceptionnelles	300,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €

023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	74 703,18	228 647,36	217 566,00
022	022	DEPENSES IMPREVUES	- €	191 599,08 €	240 626,78 €

10 127 004,00 €	11 788 816,00 €	8 612 000,00 €
-----------------	-----------------	----------------

	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Programmes d'actions	3 734 043,23 €	5 395 193,91 €	2 766 759,00 €
ADM	6 392 960,77 €	6 393 622,09 €	5 845 241,00 €
<b>Total</b>	<b>10 131 190,00 €</b>	<b>11 788 816,00 €</b>	<b>8 612 000,00 €</b>



**BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Nature	Lib. Nature	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
020	020	DEPENSES IMPREVUES	- €	400 000,00 €	
10	1068	Excedent d'exploitation		375 442,36 €	

13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		542 972,00 €	250 000,00 €	133 275,00 €
13	1311	Etat	9 972,00 €	- €	- €
13	1312	Région	330 000,00 €	- €	- €
13	13912	Subventions d'équipement versées	178 455,00 €	220 000,00 €	133 275,00 €
13	13917	Subventions d'équipement versées	24 545,00 €	30 000,00 €	- €

16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €
16	1641	Emprunt	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €

20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		933 337,60 €	194 748,16 €	339 648,00 €
20	2031	Frais d'études	657 617,70 €	61 200,65 €	276 648,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	1 000,00 €	50 000,00 €	- €
20	2051	Concessions et droits similaires	274 719,90 €	78 047,51 €	63 000,00 €
20	2088	Autres immobilisations incorporelles		5 500,00 €	- €

21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 984 439,40 €	4 913 960,48 €	2 090 502,00 €
21	2121	Plantation d'arbres		2 660,11 €	- €
21	2128	Autres agencements et aménagements de terrain	4 000,00 €	- €	- €
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 166 874,82 €	3 341 607,37 €	- €
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 542 117,76 €	773 395,02 €	1 163 150,00 €
21	2182	Matériel de transport	111 000,00 €	266 408,61 €	155 000,00 €
21	2183	Equipements informatiques, réseaux et télécommunications	5 000,00 €	103 000,00 €	
21	2183	Equipements informatiques, réseaux et télécommunications	203 143,07 €	255 782,68 €	145 552,00 €
21	2184	Equipement SMPNRM : Programme d'actions	121 284,00 €	12 603,41 €	800,00 €
21	2185	Cheptel		16 213,75 €	30 000,00 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles	831 019,75 €	142 289,53 €	596 000,00 €

23	IMMOBILISATIONS EN COURS		- €	300 000,00 €	200 000,00 €
23	238	Avances versées sur commande d'immobilisation corporelles		300 000,00 €	200 000,00 €

<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>
-----------------------	-----------------------	-----------------------

	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
Programmes d'actions	5 744 902,18 €	1 614 101,27 €	2 430 150,00 €
ADM	3 765 846,82 €	4 870 049,73 €	383 275,00 €
<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>



**BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chapitre	Nature	Lib. Nature	BP + BS 2019	BP + DM1 2020	BP 2021
001	20	REPORT DU SOLDE D'EXECUTION	4 333 807,71 €	3 128 355,44 €	
021	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	74 703,18 €	228 647,36 €	217 566,00 €
040		OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	159 625,00 €	153 100,00 €	183 275,00 €
040	2804183	Amortissements subventions versées	11 668,00 €	12 000,00 €	11 667,00 €
040	28051	Droits et concessions similaires	6 158,00 €	9 000,00 €	7 246,00 €
040	28135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	541,00 €	600,00 €	541,00 €
040	28181	Instal gén. agencem.aménagements divers	10 495,00 €	15 000,00 €	14 065,00 €
040	28182	Matériel de transport	44 772,00 €	9 500,00 €	31 140,00 €
040	28183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 153,00 €	40 000,00 €	45 157,00 €
040	28184	Mobilier	23 000,00 €	23 000,00 €	22 674,00 €
040	28188	Autres immobilisations corporelles	44 838,00 €	44 000,00 €	50 785,00 €
10		DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	24 501,13 €	20 000,01 €	- €
10	10222	F.C.T.V.A.	24 501,13 €	20 000,01 €	
13		SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 912 512,36 €	2 654 048,19 €	2 212 584,00 €
13	1311	Etat - Etat	43 785,00 €	- €	100 000,00 €
13	1321	Etat - Etat	6 520,00 €	25 305,00 €	55 000,00 €
		<b>Sous total Subventions Etat</b>	<b>50 305,00 €</b>	<b>25 305,00 €</b>	<b>155 000,00 €</b>
13	1312	CTM - Programmes d'actions - Subvention non amortissable	581 010,00 €	752 731,46 €	506 852,00 €
13	1322	CTM - Autres - non amortissable	280 600,32 €	200 367,50 €	293 148,00 €
13	1322	CTM - Autres Programmes d'actions - Subvention non amortissable	3 436 037,36 €	1 325 960,05 €	586 419,00 €
		<b>Sous total Subventions CTM</b>	<b>4 297 647,68 €</b>	<b>2 279 059,01 €</b>	<b>1 386 419,00 €</b>
13	13248	ODE			40 000,00 €
13	13248	CAP Nord	- €		10 000,00 €
13	13248	CAESM	- €		20 000,00 €
13	13248	ODE	89 976,00 €	75 000,00 €	- €
		<b>Sous total Subventions Autres Communes</b>	<b>89 976,00 €</b>	<b>75 000,00 €</b>	<b>70 000,00 €</b>
13	1316	Conservatoire du Littoral			12 500,00 €
13	1326	Parc Naturel Marin de Martinique	- €	7 500,00 €	78 000,00 €
13	1326	Conservatoire du Littoral	- €	- €	92 819,00 €
13	1326	OFB	64 730,00 €	28 000,00 €	64 730,00 €
13	1326	LPO	12 000,00 €		
13	1326	ADEME	15 937,18 €	4 156,18 €	- €
		<b>Sous total Subventions Autres Etablissements publics</b>	<b>92 667,18 €</b>	<b>39 656,18 €</b>	<b>248 049,00 €</b>
13	1327	Budget communaut. Et fonds structurels	381 916,50 €	235 028,00 €	353 116,00 €
		<b>Sous total Subventions Fonds Européens</b>	<b>381 916,50 €</b>	<b>235 028,00 €</b>	<b>353 116,00 €</b>
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 599,62 €	- €	- €
21	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	5 599,62 €	- €	- €
23		IMMOBILISATIONS EN COURS	- €	300 000,00 €	200 000,00 €
23	238	Avances versées sur commande d'immobilisation corporelles		300 000,00 €	200 000,00 €
			<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>
			<b>BP + BS 2019</b>	<b>BP + DM1 2020</b>	<b>BP 2021</b>
		Programmes d'actions	4 987 215,54 €	2 882 695,55 €	2 430 150,00 €
		ADM	4 523 533,46 €	3 601 455,45 €	383 275,00 €
		<b>Total</b>	<b>9 510 749,00 €</b>	<b>6 484 151,00 €</b>	<b>2 813 425,00 €</b>





**BUDGET PRINCIPAL PNRM**

Etat des mouvements d'ordre

2021

06/04/2021

Page

1

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

<b>TOTAL GENERAL</b>		183 270,79
<b>01 - 2804183</b>		
N°	Désignation	Montant
SU-2012-000155	ONF - Subvention versée - Local technique Cap Chevalier	8 050,00
Irav-2012-000300	ONF - Subvention versée - Local technique Cap Chevalier	3 616,67
<b>01 - 28051</b>		
N°	Désignation	Montant
2016MAI017	HOT SPOT WIFI	688,42
2019LOG001	CERTIFICATS	55,52
2019LOG002	CERTIFICATS	249,85
2019LOG003	CERTIFICATS	48,83
2019LOG004	CERTIFICATS	55,29
2019LOG005	MEO PAS	729,67
2019LOG006	DEUX LICENCES	159,95
2019LOG007	LICENCE ARCGIS DESKTOP BASIC ANNUELLE 2019 VERSION 10 6	273,42
2019LOG008	RENOUVELLEMENT DES LICENCES TREND MICRO	964,89
2020LOG002	LOGICIEL ECRAN TARTENSON	320,08
2020LOG003	GED FINANCES DOCUMENTS ASSOCIES	683,55
2020LOG004	CERTIFICAT POUR MME BARDET	298,38
2020LOG005	CHARTRE GRAPHIQUE	976,50
2020LOG006	LICENCE ARCGIS 2020	694,40
2020LOG007	RENOUVELLEMENT LICENCE ANTIVIRUS	1 046,27
<b>01 - 28135</b>		
N°	Désignation	Montant
PORI-2013-0006	MISE EN PLACE D'UNE BARRIERE LEVANTE AU DOMAINE D'EMERAUDE	540,33
<b>01 - 28181</b>		
N°	Désignation	Montant
2013AGCMN1002	Fabrication et mise en place d'un comptoir / Domaine d'Emeraude	242,32
		14 064,92

**BUDGET PRINCIPAL PNRM**

Etat des mouvements d'ordre

2021

06/04/2021

Page

2

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2013AGCMNT003	Fabrication et mise en place d'un comptoir / Domaine d'Emeraude	1 780,15
2015AGCMNT001	FONDATION EN PIEUX METALLIQUES VISSES A LA FORET VATABLE AUX TROIS ILETS	878,85
2015AGCMNT002	FOURNITURE ET POSE ET REALISATION D UN COIN CUISINE A L ANTENNE DE SAINT-	175,77
2015AGCMNT003	ALIMENTATION CHAPITEAU EMERAUDE POUR LE 30/05/15	166,74
2015AGCMNT004	DEPOSE ET POSE DE POMPE AJUTAGE BASSIN HALL EXPOSITION POUR EMERAUDE	44,85
2015AGCMNT005	F.2015-13 du 31/08/2015 - TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TUILES	396,39
2015AGCMNT006	REALISATION D UNE CASE CREOLE AU DOMAINE D EMERAUDE - TRAMIL II	1 688,98
2015AGCMNT007	F.1511002 du 12/11/2015 - REALISATION DE GRILLES ET DE FENETRES TOLEES SUITE AL	84,77
2015BNA020	REALISATION DE TRAVAUX DE PLOMBERIE POUR L AMENER D EAU SUR LE SITE TAR	58,20
2015MAT022	REPLACEMENT D UN COMPRESSEUR POUR LA CLIM A EMERAUDE	381,78
2016AGCMNT001	FOURNITURES ET POSE D UNE CHARPENTE EN BOIS POUR LE RELAIS DE SAINT PIER	286,44
2016AGCMNT002	BELLEVUE ACHAT D UN CLIMATISEUR POUR	47,71
2016AGCMNT003	ACHAT ABRI STATION HYDRO	186,00
2016AGCMNT004	BELLEVUE CLIMATISEUR	45,70
2016AGCMNT005	BARRIERE LEVANTE	94,76
2016AGCMNT006	PLIAGE PAR CHAUFFAGE DES PIEDS	145,82
2016AGCMNT007	INSTALLATION ELECTRIQUE	103,49
2016AGCMNT008	MEP INJECTION	1 522,13
2016AGCMNT009	CLIMATISEURS	75,09
2017AGCMNT001	MONTAGE ET POSE ABRI JARDIN	55,33
2017AGCMNT002	REFECTION SOMMET TROIS CARBETS	108,50
2017AGCMNT003	TRAVAUX POSE PORTE METALLIQUE	231,47
2017AGCMNT004	POSE CABLE ET BOITIER POUR LA FIBRE OPTIQUE AU SIEGE DU PARC	78,70
2018AGCMNT003	POSE SLYDING EN DEUX PARTIES	211,00
2018AGCMNT004	POSE DE BARRE ANTIPANIQUE VATABLE	75,52
2018AGCMNT005	POSE ET DEPOSE COUVERTURES SERRES	148,82
2018MAT001	DEPOSE ET POSE FAITERES ET TUILES	101,99
2018MAT015	POMPE BASSIN	59,31
2019AGCMNT001	POSE DE FENETRE ET BARRE DE SECURITE	164,20
2019AGCMNT002	REFECTION DES TOITURES DES CARBETS	86,80
2019MAT015	TUYAU SOUPLE	276,07
2019MAT035	CLIMATISATION VATABLE	3 689,47
2020MAT004	CHAPEAU GALVA	44,18
TRAV-2013-000013	REALISATION DE 2 VESTIAIRES EN BOIS AU DEPOT M-ROUGE (projet St-Pierre)	327,62

01 - 28182

31 139,46

N°

Désignation

Montant

**BUDGET PRINCIPAL PNRM**

Etat des mouvements d'ordre

2021

06/04/2021

Page

3

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

N°	Désignation	Montant
2017MAT009	DUBUC REMORQUE POUR LE TRANSPORT DES ORDURES	124,75
2018VEH001	VEHICULE DGS	9 121,15
2020VEH001	VEHICULE	2 525,87
2020VEH002	VEHICULE TOYOTA HILUX	7 567,69
2020VEH003	VEHICULE OCCASION RENAULT	3 975,00
2020VEH004	VEHICULE OCCASION TYPE RENAULT TRAFIC	4 600,00
2020VEH005	VEHICULE OCCASION FORD RANGER	3 225,00

01 - 28183

45 156,51

N°	Désignation	Montant
2013MOB001	ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU	84,63
2013MOB003	Achat de Mobilier de Bureau/ Bellevue	1 141,42
2014MAT005	Achat de matériels Informatique pour le centre éco-touristique de Saint-Pierre	100,21
2014MAT006	Equipements informatiques, réseaux et télécom: Cession et extension du système Alcate! Lucent Om	538,70
2014MAT026	F.120993 du 29/09/2014 - ACHAT D UNE PLASTIFIEUSE ET DE MASSICOT	44,39
2016LOG004	LOGICIEL MAQUETTES BUDGETAIRES	269,08
2016MAT001	AMELIORATION SERVEUR ML310G5	153,00
2016MAT002	POSTE DE TRAVAIL	1 358,40
2016MAT003	LOT 3 SERVEUR DL 380 E G8	318,80
2016MAT006	EMERAUDE ACHAT D UN TELEVISEUR	171,81
2016MAT007	ACHAT D UN ORDINATEUR APPLE MACBOOK	701,61
2016MAT014	DISQUE	365,00
2017MAT001	SERVEUR	997,10
2017MAT002	SERVEUR	4 507,97
2017MAT003	TABLETTE ETANCHE	419,59
2017MAT006	ACQUISITION D UN MODEM ROUTEUR FIREWALL	208,97
2017MAT007	MATERIELS DE MAINTENANCE ET EQUIPEMENT NUMERIQUE	257,45
2018MAT002	ORDINATEUR DGS	1 045,74
2018MAT007	EQUIPEMENTS SERVEUR VIRTUEL	292,00
2019MAT001	ORDINATEUR APPLE PRO ET ACCESSOIRES PRESIDENT	682,78
2019MAT002	DISQUE DUR	86,40
2019MAT003	ORDINATEUR PROJET OSAIN MR LOUIS SIDNEY	399,80
2019MAT004	ORDINATEUR PROJET OSAIN MR BOURGEOIS	399,80
2019MAT005	POSTE INFORMATIQUE SIG	682,21
2019MAT008	DESTRUCTEUR DE PAPIER	70,17
2019MAT010	STATION D ACCUEIL MOBILE USB	43,60
2019MAT011	TABLETTE DISQUE EXTERNE	304,83

**BUDGET PRINCIPAL PNRM**

Etat des mouvements d'ordre

2021

06/04/2021

Page 4

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2019MAT017	ACQUISITION D UN STANDARD TELEPHONIQUE	340,69
2019MAT018	CAISSE TACTILE	461,77
2019MAT019	POSTE DE TRAVAIL LOT 3 LES COMPOSANTES	2 020,30
2019MAT020	CAISSE TACTILE	487,87
2019MAT023	ACQUISITION D UN STANDARD TELEPHONIQUE	5 312,37
2019MAT025	ACQUISITION DE POSTES DE TRAVAIL ET SERVEUR	6 127,80
2019MAT027	EQUIPEMENT INFORMATIQUE POUR LA PRESIDENCE	339,45
2019MAT031	ACQUISITION ORDINATEUR PORTABLE	416,76
2019MAT036	ACQUISITION DISQUE DUR	151,60
2019MAT041	EQUIPEMENTS RESEAUX	4 173,86
2020MAT006	CAISSE TACTILE	319,01
2020MAT008	MATERIEL INFORMATIQUE PROJET INTERREG OSAIN	381,42
2020MAT011	SOLUTION DE CAISSE ET DE GESTION SITE VATABLE TROIS ILETS	5 979,17
2020MAT021	ACQUISITION ORDINATEUR PRESIDENT	534,86
2020MAT022	ACQUISITION TELEPHONE PORTABLE PRESIDENT	273,59
ARM-2011-14	ARMOIRE BAE 19" 42U AVEC ACCE	968,95
ARM-2011-46	ARMOIRE 120X103 ANTH 2 TABL. A	45,90
ARM-2012-09	ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU	243,47
BUR-2011-40	BUREAU DIRECT. WENG 180X90	89,00
CLO-2011-45	CLOISON L100XH160 OPALE BLANC	50,80
MAT-12-039	ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR DUBUC ET EMERAUDE	309,44
MOB-2011-133	F:FA 11-0295du 14/06/2011 ACHAT DE MOBILIER DE	253,61
MOB-2012-054	ACHAT FAUTEUIL DE DIRECTION	78,12
RET-2011-41	RETOUR 100 WENG	67,00
SIE-2012-06	ACHAT SIEGES ASSISTANTE DIR.	84,24

N°	Désignation	Montant
<b>01 - 28184</b>		22 673,70
2013MOB002	ACHAT D'ARMOIRES HAUTES POUR AMENAGEMENT AU SIEGE	94,83
2013MOB004	Achat Fauteuil Extend 220 Large, Revêtement FAME M64058, Accoudoirs 8S, Appui Cervical, Rot	158,30
2013MOB005	Achat Fauteuil RH LOGIC 400 Assise COCCYX, Revêtement FM64058, Accoudoirs 8S, Assise Co	195,19
2013MOB006	Fourniture de mobiliers de bureaux pour l'arrivée d'un nouvel agent au service marché	210,71
2013MOB007	Achat Fauteuil RH Logic 400, Revêtement FAME M:64058, Accoudoirs 8S (8300150)/ Mme TOUS	175,23
2013VEH002	Véhicule réfrigéré pour moutons marqués	6 585,74
2014MOB002	Plan d'accompagnement individualisé des agents: Fauteuil RH Logic 400 + support jambes doubles (	240,80
2014MOB003	MOBILIER CONCERNANT MONSIGNY SIEGE SOCIAL ARMOIRE HAUTE	146,07
2014MOB004	Achat de mobilier: Bureau + Caisson 2 tiroirs + Fauteuil de travail Site Bellevue	241,35

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2014MOB005	Achat de mobilier: Armoire + l'outeuil pour le Siège	194,40
2014MOB006	F.FA14005313 du 05/11/2014 -ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU POUR LA MAISON DE SA	342,69
2014MOB007	F.FA21400535 du 28/11/2014 - ACHAT DE 4 ARMOIRES HAUTES A RIDEAUX POUR LE SIEG	211,46
2015MAT009	ACHAT DE 8 TABLES POUR LA SALLE DE REUNION DE MONSIGNY ET LE DOMAINE D	67,68
2015MAT031	F.53779 0696256352 du 08/10/2015 - ACHAT DE FAUTEUIL A INSTALLER DANS LA SALLE I	180,54
2015MOB001	ACHAT D UNE TABLE ET DE CHAISES POUR L AMENAGEMENT BU BUREAU DU PRESII	104,03
2015MOB003	MOBILIER DE BUREAU ARMOIRES +SIEGE POUR CHARGEE DE MISSION BIODIVERSIT	82,45
2015MOB004	ACHAT DE MOBILIERS 4 SIEGES DE CAISSE POUR EMERAUDE ET DUBUC + 2 FAUTEUI	203,08
2015MOB006	ACHAT DE PLAN TRAVAIL CARRE POUR L AMENAGEMENT D UN ESPACE FORMATION	181,73
2015MOB007	F.6000500 du 15/06/2015 - ACHAT DE MOBILIERS FAUTEUIL CHAISE	154,70
2015MOB008	ACHAT DE TOURNIQUET COMPLET ET DE PORTILLON POUR LE DOMAINE D EMERAUI	262,36
2015MOB009	AMENAGEMENT DES SITES ACHAT DE 2 CHAPITEAUX POUR LE SITE CHATEAU DUBU	877,76
2015MOB010	F.FA21500690 du 24/07/2015 - ACHAT DE BUREAUX ET DE FAUTEUIL	394,81
2015MOB012	ACHAT D UN SIEGE ERGONOMIQUE POUR LE POSTE DE MONSIEUR GROS DESORMEA	94,51
2015MOB013	ACHAT DE MOBILIERS ARMOIRE POUR BELLEVUE + SIEGE MONSIGNY	88,29
2015MOB014	ACHAT DE BUREAUX ET DE FAUTEUILS POUR LES CHARGES DE MISSION UNESCO	179,16
2016MOB001	POSE DE MOBILIER BOIS ET SIGNALETIQUE BOIS D'ACCUEIL PUBLIC RESERVES	160,91
2016MOB002	DUBUC ACHAT D UN TOURNIQUET	121,56
2016MOB003	ACHAT DE COMPTOIR 3 COLONNES	77,41
2016MOB004	ACHAT DE 4 FAUTEUILS	92,16
2017MAT005	SERVANTE OUTILS ATELIER	159,28
2017MOB001	BUREAU	68,68
2017MOB002	POSE MOBILIER	8 668,67
2017MOB003	POSE COMPTOIR CAISSE	161,00
2017MOB004	VATABLE AMENAGEMENT TROIS POSTES DE TRAVAIL ET UNE SALLE DE REUNION	347,87
2017MOB005	BELLEVUE ARMOIRES	136,43
2017MOB006	SIEGE ERGONOMIQUE	52,94
2018MOB001	FAUTEUIL	30,35
2018MOB002	FAUTEUIL	38,00
2019MOB001	CHAISES VAL DOR	22,92
2019MOB002	MOBILIER TARTENSON	272,31
2020MOB001	ACQUISITION FAUTEUIL	249,44
2020MOB002	ACQUISITION BUREAU DAGS	81,30
ARM-2012-10	ARMOIRE REFRIGERANTE 1400L INOX POS 149X83X201	264,60

01 - 28188

50 784,18

N°

Désignation

Montant

## Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2013AGCMNT001	Acquisition de chapiteaux d'occasion et de rideaux	672,70
2014MOB008	F.2014220 du 09/09/2014 - Equipements des sites: Fabrication et pose de mobilier dans les boutiques	5 519,02
2015MAT004	ACHAT D UN GARMIN GPS 64 POUR LA BIODIVERSITE	75,00
2015MAT008	ACHAT D UN SOUFFLEUR A DOS ECHO PB 770EU POUR LE GR	211,65
2015MAT010	ACHAT D UNE GRIGNOTEUSE POUR LE SIEGE	73,00
2015MAT011	ACAHT D UNE ELAGUEUSE TELESCOPIQUE ECHO	178,25
2015MAT024	F.FA9745 du 22/09/2015 - ACHAT D UN CLIMATISEUR POUR LE LOCA	151,24
2015MAT028	F.2015-11-18-02 du 18/11/2015 - EIE EQUIPEMENT VIE ACHAT AIR BREEZE	306,25
2015MAT029	F.FAC01414 du 17/11/2015 - ACHAT D UN CLIMATISEUR POUR LE BU	134,93
2015MAT030	F.FACTURE 02-12-15 du 09/12/2015 - INSTALLATION -MODULAIRE BIMINI AGRICULTURE	1 808,35
2015MAT033	F.fact015003378 du 17/12/2015 - TARIERE ET ACCESSOIRES- PRO	161,70
2015MAT034	F.FACT 354820 du 01/12/2015 - BETONNIERE B 350 BLEU POUR PROJET CAFE FONDS BOI	298,35
2015MOB002	FABRICATION ET POSE DE MOBILIER ESPACE ACCUEIL BUREAU FORT DE FRANCE	2 790,84
2015MOB011	EVENEMENTIELS SUR SITES DU PARC NOCTURNE DE DUBUC ACHAT DE CHAISES PLL	287,50
2016MAT004	ACHAT D UN NETTOYEUR NHP EMERAUDE	584,30
2016MAT005	ACHAT D UN GROUPE ELECTROGENE	137,25
2016MAT008	RN ACHAT DE MATERIELS D ENTRETEN	118,02
2016MAT009	TV	1 071,17
2016MAT010	RN ACHAT DE MATERIELS D ENTRETEN	118,02
2016MAT011	EMERAUDE ACHAT D UN CONGELATEUR 110 L ET UN CHAUFFE SAUCISSE 2 PLATS	103,50
2016MAT012	MOTOPOMPE - FERME CASE PILOTE	519,41
2016MAT013	MATERIEL IRRIGATION	3 522,69
2016MAT016	ST PIERRE DEFIBRILATEUR	299,67
2017MAT004	REFRIGERATEUR POUR LE HANGAR A BATEAUX DE SAINTE ANNE	66,66
2017MAT008	UNE DEBROUSSAILLEUSE TRONCONNEUSE UN SOUFFLEUR	313,57
2018AGCMNT001	CLIMATISEUR	94,04
2018AGCMNT002	LISSE BARRIERE LEVANTE EMERA	202,35
2018MAT003	CONGELATEUR	125,00
2018MAT004	DEBROUSSAILLEUSE	349,96
2018MAT005	MACHINE A GLACONS EMERAUDE	275,77
2018MAT006	MOTOREDUCTEUR PORTAIL AUTOMATIQUE	262,75
2018MAT008	REFRIGERATEUR ET MICRO ONDE	130,00
2018MAT009	MATERIELS ENTRETEN RESERVES	465,75
2018MAT010	PORTATIF POUR RANDOS	270,00
2018MAT011	MATERIELS RESERVES	586,18
2018MAT012	SERVANTE A OUTILS A CLEFS	470,17
2018MAT013	TELEPHONE MOBILE ET ACCESSOIRES	78,13
2018MAT014	F.FACT 577261 du 13/09/2018 - ACQUISITION DE DEUX CONTAINERS	904,17

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2018MAT016	SOUFFLEUR	115,83
2018MAT017	DEBROUSSAILLEUSE	437,97
2018MAT018	COMPRESSEUR	114,33
2018MAT019	DEBROUSSAILLEUSE	297,00
2018MAT020	TRONCONEUSE	103,35
2018MAT021	SOUFFLEUR	133,35
2019MAT006	DEUX DEBROUSSAILLEUSES	198,33
2019MAT007	MICRO CHAINE	95,00
2019MAT009	UNE VISSEUSE	188,72
2019MAT012	MATERIELS RESTAURATION RAPIDE	163,92
2019MAT013	REFRIGERATEUR	100,00
2019MAT014	FOUR MICRO ONDE	20,00
2019MAT016	RECUPERATEUR D EAU DE PLUIE	239,97
2019MAT021	TROIS COMPTEURS PIETON	2 071,67
2019MAT022	ACQUISITION D UN GROUPE	2 231,47
2019MAT024	REMPACEMENT D UN CLIMATISEUR	197,00
2019MAT026	CLIM MOBILE	166,33
2019MAT028	SECHOIR A CAFE	847,20
2019MAT029	UN CLIMATISEUR	182,58
2019MAT030	REMPACEMENT D UN CLIMATISEUR	99,29
2019MAT032	TELEPHONE MOBILE	500,60
2019MAT033	TRONCONEUSE REGIE ENTRETIEN	103,35
2019MAT034	FOURCHE	21,66
2019MAT037	DEBROUSSAILLEUSES	317,70
2019MAT038	ENCEINTE POUR CALECHIE	99,95
2019MAT039	TELEVISEUR	183,34
2019MAT040	REMPACEMENT TELEVISEUR	244,93
2019MAT042	ELECTRIFICATEUR	311,95
2019MAT043	TELEPHONE MOBILE	240,83
2019MAT044	FOURCHE	21,00
2019MAT045	KARCHER	445,67
2020MAT001	CLIMATISEUR TARTENSON	534,26
2020MAT002	UN ECRAN LED SAMSUNG ET SUPORT TARTENSON	429,12
2020MAT003	ELECTRIFICATEUR POUR LA CLOTURE	275,61
2020MAT005	TONDEUSE	131,67
2020MAT007	UN REFRIGERATEUR POUR LE BUREAU DU PRESIDENT	429,99
2020MAT009	MATERIEL EQUIPE MOBILE	672,63
2020MAT010	MOBILE DGS	163,17

**BUDGET PRINCIPAL PNRM**

Etat des mouvements d'ordre

2021

06/04/2021

Page 8

Pour l'ensemble des localisations / Pour l'ensemble des catégories / Pour l'ensemble des Patrimoines

2020MAT012	GRUPE ELECTROGENE	399,00
2020MAT013	DEBROUSSAILLEUSES	445,50
2020MAT014	ACHAT SERVANTE	233,17
2020MAT015	CHAPITEAU D OCCASION EMERAIDE	214,56
2020MAT016	DEUX EVAPORATEURS SYSTEME DE CLIMATISATION	719,89
2020MAT017	COFFRE FORT	166,67
2020MAT018	BROYEUR ET ACCESSOIRES	2 183,18
2020MAT019	ATOMISEUR SUPERJOLLY	166,66
2020MAT020	REMORQUE BATEAU	425,00
2020MAT023	TELEPHONES PORTABLES	293,75
2020MAT024	ONDULEURS GESTION DES SITES	335,00
2020MAT025	ACQUISITION UNITE PORTABLE DE MESURE HYGROMETRIQUE	164,90
ARMOI-2012-116	ARMOIRE 1400L INOX POS 149X83X201	287,09
BAT-2013-000120	ACQUISITION BATEAU BOSTON WHALER 15 GUARDIAN	3 310,00
COM-2011-000077	F:16022011 du 16/02/2011 savoirs faire traditionnels	3 341,80
MOB-2012-066	ACHAT DE VITRINES AFFICHAGE EXT.	39,43
MOB-2013-000095	ACHAT DE VITRINE VERRE COLONNE 80X40X180 CM ET SOCLE TONERABLE 80X40 CM	91,60
MOB-2013-058	ACHAT VESTIAIRES	175,77
SERR-2012-0000	REALISATION DE SERRE AU MORNE ROUGE	856,76
trav-2014-0000159	travaux dans les locaux de fort de france	66,40



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI - SYNDICAT MIXTE DU PNRM (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25972001900043

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE FORT DE FRANCE CACEM

**M. 14**

**Budget primitif**  
**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL PNRM (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

### IV - Annexes (7)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	22
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	26
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	32
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	33
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	35
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	39
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	45
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	46
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	48

#### C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	53
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

#### D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	54
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNRM BUDGET PRINCIPAL PNRM	BP 2021
------------	---	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	54,52	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,43	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	31,02	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 612 000,00	8 612 000,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 813 425,00	2 813 425,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>2 813 425,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>11 425 425,00</b>	<b>11 425 425,00</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 628 582,54	0,00	3 159 976,15	3 159 976,15	3 159 976,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 223 400,00	0,00	4 476 826,00	4 476 826,00	4 476 826,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	239 324,80	0,00	311 810,06	311 810,06	311 810,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>10 091 307,34</b>	<b>0,00</b>	<b>7 948 612,21</b>	<b>7 948 612,21</b>	<b>7 948 612,21</b>
66	Charges financières	12 000,00	0,00	9 920,00	9 920,00	9 920,00
67	Charges exceptionnelles	680 917,42	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	191 599,08		240 626,79	240 626,79	240 626,79
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 975 823,84</b>	<b>0,00</b>	<b>8 211 159,00</b>	<b>8 211 159,00</b>	<b>8 211 159,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	228 647,36		217 566,00	217 566,00	217 566,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	153 100,00		183 275,00	183 275,00	183 275,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>381 747,36</b>		<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 357 571,20</b>	<b>0,00</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	4 300,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	86 778,90	0,00	49 000,46	49 000,46	49 000,46
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	11 052 340,81	0,00	8 407 822,70	8 407 822,70	8 407 822,70
75	Autres produits de gestion courante	9,71	0,00	9,84	9,84	9,84
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 143 429,42</b>	<b>0,00</b>	<b>8 465 833,00</b>	<b>8 465 833,00</b>	<b>8 465 833,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 944,22	0,00	12 892,00	12 892,00	12 892,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 163 373,64</b>	<b>0,00</b>	<b>8 478 725,00</b>	<b>8 478 725,00</b>	<b>8 478 725,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	625 442,36		133 275,00	133 275,00	133 275,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>625 442,36</b>		<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 788 816,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>267 566,00</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

**SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021**

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5)  $DF\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RF\ 042$  ;  $RI\ 040 = DF\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DF\ 043 = RF\ 043$ .

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	194 748,16	0,00	339 648,00	339 648,00	339 648,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 913 960,48	0,00	2 090 502,00	2 090 502,00	2 090 502,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 408 708,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 630 150,00</b>	<b>2 630 150,00</b>	<b>2 630 150,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	400 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>450 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>5 858 708,64</b>	<b>0,00</b>	<b>2 680 150,00</b>	<b>2 680 150,00</b>	<b>2 680 150,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	250 000,00		133 275,00	133 275,00	133 275,00
041	Opérations patrimoniales (4)	375 442,36		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>625 442,36</b>		<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>6 484 151,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 813 425,00</b>	<b>2 813 425,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 813 425,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 654 048,19	0,00	2 212 584,00	2 212 584,00	2 212 584,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 954 048,19</b>	<b>0,00</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	20 000,01	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 000,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 974 048,20</b>	<b>0,00</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	228 647,36		217 566,00	217 566,00	217 566,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	153 100,00		183 275,00	183 275,00	183 275,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>381 747,36</b>		<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>

**SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>TOTAL</b>	3 355 795,56	0,00	2 813 425,00	2 813 425,00	2 813 425,00

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>						0,00
--	--	--	--	--	--	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>						2 813 425,00
---	--	--	--	--	--	--------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	267 566,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 159 976,15		3 159 976,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 476 826,00		4 476 826,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	311 810,06		311 810,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	9 920,00	0,00	9 920,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	12 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	183 275,00	183 275,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	240 626,79		240 626,79
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		217 566,00	217 566,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>8 211 159,00</b>	<b>400 841,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	133 275,00	133 275,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	50 000,00	0,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	339 648,00	0,00	339 648,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 090 502,00	0,00	2 090 502,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	200 000,00	0,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 680 150,00</b>	<b>133 275,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 813 425,00</b>
---	---------------------

## SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	9 000,00		9 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	49 000,46		49 000,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	8 407 822,70		8 407 822,70
75	Autres produits de gestion courante	9,84	0,00	9,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 892,00	133 275,00	146 167,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 478 725,00</b>	<b>133 275,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 212 584,00	0,00	2 212 584,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	200 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		183 275,00	183 275,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		217 566,00	217 566,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 412 584,00</b>	<b>400 841,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 813 425,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>5 628 582,54</b>	<b>3 159 976,15</b>	<b>3 159 976,15</b>
605	Achats matériel, équipements et travaux	12 000,00	10 000,00	10 000,00
60611	Eau et assainissement	2 500,00	1 200,00	1 200,00
60612	Energie - Electricité	55 750,25	45 500,00	45 500,00
60622	Carburants	56 497,00	39 100,36	39 100,36
60623	Alimentation	0,00	8 000,00	8 000,00
60624	Produits de traitement	9 000,00	10 000,00	10 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 745,68	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 164,00	620,00	620,00
60636	Vêtements de travail	54 029,84	44 500,00	44 500,00
6064	Fournitures administratives	14 643,42	13 000,00	13 000,00
6068	Autres matières et fournitures	197 235,62	174 550,00	174 550,00
611	Contrats de prestations de services	597 964,15	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	5 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	240 429,33	157 900,00	157 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	630,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	113 000,00	113 000,00
61551	Entretien matériel roulant	39 200,00	45 000,00	45 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	151 675,84	37 000,00	37 000,00
6156	Maintenance	51 110,43	35 000,00	35 000,00
6161	Multirisques	246 920,00	75 420,00	75 420,00
617	Etudes et recherches	1 094 216,70	419 150,00	419 150,00
6182	Documentation générale et technique	13 000,00	1 282,79	1 282,79
6184	Versements à des organismes de formation	91 935,50	202 500,00	202 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	73 256,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	64 317,16	44 927,00	44 927,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	94 100,00	94 100,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	694 314,10	452 012,00	452 012,00
6231	Annonces et insertions	16 822,49	16 000,00	16 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	56 042,54	4 000,00	4 000,00
6233	Foires et expositions	101 531,99	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	144 201,80	30 000,00	30 000,00
6237	Publications	101 077,26	90 000,00	90 000,00
6238	Divers	976 165,34	564 800,00	564 800,00
6241	Transports de biens	19 700,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	19 196,65	37 400,00	37 400,00
6248	Divers	4 424,81	20 000,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	103 516,84	91 000,00	91 000,00
6256	Missions	13 306,29	59 400,00	59 400,00
6257	Réceptions	48 784,54	34 400,00	34 400,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	134 114,02	76 600,00	76 600,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	15 700,00	15 700,00
6288	Autres services extérieurs	50 188,95	2 600,00	2 600,00
6353	Impôts indirects	256,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	30 818,00	29 314,00	29 314,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>4 223 400,00</b>	<b>4 476 826,00</b>	<b>4 476 826,00</b>
6331	Versement mobilité	49 000,00	51 940,00	51 940,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 300,00	13 038,00	13 038,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 600,00	54 696,00	54 696,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 592 200,00	1 687 732,00	1 687 732,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 000,00	31 800,00	31 800,00
64118	Autres indemnités titulaires	130 000,00	137 800,00	137 800,00
64131	Rémunérations non tit.	1 238 000,00	1 312 280,00	1 312 280,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 200,00	5 512,00	5 512,00
64168	Autres emplois d'insertion	31 000,00	32 860,00	32 860,00
6417	Rémunérations des apprentis	32 000,00	33 920,00	33 920,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	496 000,00	525 760,00	525 760,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	432 800,00	458 768,00	458 768,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	51 200,00	54 272,00	54 272,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 500,00	4 770,00	4 770,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 500,00	1 590,00	1 590,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	11 300,00	12 000,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	54 800,00	58 088,00	58 088,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>239 324,80</b>	<b>311 810,06</b>	<b>311 810,06</b>
6531	Indemnités	49 000,00	50 000,00	50 000,00
6532	Frais de mission	1 094,80	30 000,00	30 000,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	1 800,00	1 800,00
6574	Subv. fonct. Associat <sup>e</sup> , personnes privée	186 720,00	230 000,00	230 000,00
65888	Autres	10,00	10,06	10,06
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>		<b>10 091 307,34</b>	<b>7 948 612,21</b>	<b>7 948 612,21</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>9 920,00</b>	<b>9 920,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	12 000,00	9 920,00	9 920,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>680 917,42</b>	<b>12 000,00</b>	<b>12 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	677 917,42	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	Dépenses imprévues (e)	191 599,08	240 626,79	240 626,79
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e</b>		<b>10 975 823,84</b>	<b>8 211 159,00</b>	<b>8 211 159,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	228 647,36	217 566,00	217 566,00
042	Opérat <sup>e</sup> ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	153 100,00	183 275,00	183 275,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	153 100,00	183 275,00	183 275,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>381 747,36</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
043	Opérat <sup>e</sup> ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>381 747,36</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 357 571,20</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>4 300,00</b>	<b>9 000,00</b>	<b>9 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	800,00	1 000,00	1 000,00
6459	Remboursst charges SS et prévoyance	3 500,00	8 000,00	8 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>86 778,90</b>	<b>49 000,46</b>	<b>49 000,46</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	210,00	500,46	500,46
7088	Produits activités annexes (abonnements)	86 568,90	48 500,00	48 500,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>11 052 340,81</b>	<b>8 407 822,70</b>	<b>8 407 822,70</b>
74718	Autres participations Etat	789 864,00	475 814,00	475 814,00
7472	Participat° Régions	7 178 525,60	7 054 310,74	7 054 310,74
74741	Participat° Communes du GFP	153 320,00	130 000,00	130 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	235 874,70	64 874,70	64 874,70
74758	Participat° Autres groupements	279 300,00	113 250,00	113 250,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	2 206 290,33	505 573,26	505 573,26
7478	Participat° Autres organismes	209 166,18	64 000,00	64 000,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>9,71</b>	<b>9,84</b>	<b>9,84</b>
7588	Autres produits div. de gestion courante	9,71	9,84	9,84
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>		<b>11 143 429,42</b>	<b>8 465 833,00</b>	<b>8 465 833,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>19 944,22</b>	<b>12 892,00</b>	<b>12 892,00</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	11 892,00	11 892,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 744,22	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 200,00	1 000,00	1 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>11 163 373,64</b>	<b>8 478 725,00</b>	<b>8 478 725,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>625 442,36</b>	<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	250 000,00	133 275,00	133 275,00
7785	Excédent invest. transféré cpte résultat	375 442,36	0,00	0,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>625 442,36</b>	<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 788 816,00</b>	<b>8 612 000,00</b>	<b>8 612 000,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 612 000,00</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	194 748,16	339 648,00	339 648,00
2031	Frais d'études	61 200,65	276 648,00	276 648,00
2051	Concessions, droits similaires	128 047,51	63 000,00	63 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	5 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 913 960,48	2 090 502,00	2 090 502,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 660,11	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	4 115 002,39	1 163 150,00	1 163 150,00
2182	Matériel de transport	266 408,61	155 000,00	155 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	358 782,68	145 552,00	145 552,00
2184	Mobilier	12 603,41	800,00	800,00
2185	Cheptel	16 213,75	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	142 289,53	596 000,00	596 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	300 000,00	200 000,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>5 408 708,64</b>	<b>2 630 150,00</b>	<b>2 630 150,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	50 000,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00	50 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	400 000,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>450 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>5 858 708,64</b>	<b>2 680 150,00</b>	<b>2 680 150,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	250 000,00	133 275,00	133 275,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	250 000,00	133 275,00	133 275,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	220 000,00	133 275,00	133 275,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	30 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	375 442,36	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	375 442,36	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>625 442,36</b>	<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>6 484 151,00</b>	<b>2 813 425,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

		+
<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>		<b>0,00</b>
		+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>		<b>0,00</b>
		=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>2 813 425,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>2 654 048,19</b>	<b>2 212 584,00</b>	<b>2 212 584,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	100 000,00	100 000,00
1312	Subv. transf. Régions	752 731,46	506 852,00	506 852,00
13148	Subv. transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	12 500,00	12 500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	25 305,00	55 000,00	55 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 526 327,55	879 567,00	879 567,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	75 000,00	70 000,00	70 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	39 656,18	235 549,00	235 549,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	235 028,00	353 116,00	353 116,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>300 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>
238	Avances versées commandes immo. incorp.	300 000,00	200 000,00	200 000,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 954 048,19</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>20 000,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	20 000,01	0,00	0,00
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>20 000,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 974 048,20</b>	<b>2 412 584,00</b>	<b>2 412 584,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>228 647,36</b>	<b>217 566,00</b>	<b>217 566,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>153 100,00</b>	<b>183 275,00</b>	<b>183 275,00</b>
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	12 000,00	11 667,00	11 667,00
28051	Concessions et droits similaires	9 000,00	7 246,00	7 246,00
28135	Installations générales, agencements, ...	600,00	541,00	541,00
28181	Installations générales, aménagt divers	15 000,00	14 065,00	14 065,00
28182	Matériel de transport	9 500,00	31 140,00	31 140,00
28183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	45 157,00	45 157,00
28184	Mobilier	23 000,00	22 674,00	22 674,00
28188	Autres immo. corporelles	44 000,00	50 785,00	50 785,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>381 747,36</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>381 747,36</b>	<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 355 795,56</b>	<b>2 813 425,00</b>	<b>2 813 425,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 813 425,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

## SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)**

	<b>IV</b>
	<b>A1</b>

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Depenses réelles	0	2 680 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 680 150
- Equipements municipaux (2)		2 630 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 630 150
- Equip. non municipaux (C204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	133 275											0
Depenses d'ordre												133 275
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>133 275</b>	<b>2 680 150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>133 275</b>	<b>2 680 150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>
RECETTES												
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>400 841</b>	<b>2 412 584</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>400 841</b>	<b>2 412 584</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>400 841</b>	<b>8 211 159</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 612 000</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>400 841</b>	<b>8 211 159</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 612 000</b>
RECETTES												
<b>Total recettes de l'exercice</b>	<b>133 275</b>	<b>8 478 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 612 000</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>133 275</b>	<b>8 478 725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 612 000</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activié unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

**IV – ANNEXES**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	<b>Total dépenses investissement</b>	<b>133 275</b>	<b>2 680 150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>
	Dépenses réelles	0	2 680 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 680 150
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	0	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
	18 Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	339 648	0	0	0	0	0	0	0	0	0	339 648
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	2 090 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 090 502
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
	26 Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	133 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 275
	040 Opérat* ordre transfert entre sections	133 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 275
	041 Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
	<b>Total recettes investissement</b>	<b>400 841</b>	<b>2 412 584</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 813 425</b>
	Recettes réelles	0	2 412 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 412 584
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	2 212 584	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 212 584

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	400 841	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 841
021	Virement de la sect* de fonctionnement	217 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	217 566
040	Opérat* ordre transfert entre sections	183 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 275
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		400 841	8 211 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 612 000
	Dépenses réelles	0	8 211 159	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 211 159
011	Charges à caractère général	0	3 159 976	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 159 976
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 476 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 476 826
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	0	240 627	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 627
65	Autres charges de gestion courante	0	311 810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	311 810
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	9 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 920
67	Charges exceptionnelles	0	12 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	400 841	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400 841
023	Virement à la section d'investissement	217 566	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	217 566
042	Opérat* ordre transfert entre sections	183 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 275
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0



SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	-------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	---	---------------------	-------

RECETTES													
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	133 275	8 478 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 612 000
	Recettes réelles	0	8 478 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 478 725
013	Atténuations de charges	0	9 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	49 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	8 407 823	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 407 823
75	Autres produits de gestion courante	0	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	12 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 892
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Recettes d'ordre</b>	133 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 275
042	Opérai* ordre transfert entre sections	133 275	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	133 275
043	Opérai* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A2.1**

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					750 000,00								
1641 Emprunts en euros (total)					750 000,00								
A291512J-20080086A	CEP PROVENCE ALPES CORSE	30/09/2011		30/12/2011	750 000,00	F		3,690	3,690	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date de mobilisation ou date de date de émission (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				0,00									
<b>Total général</b>				<b>750 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		287 500,00					50 000,00	9 916,88	0,00	24,34	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		287 500,00					50 000,00	9 916,88	0,00	24,34	
A291512J-20080086A	N	0,00	A-1	287 500,00	4,00	F	3,690		50 000,00	9 916,88	0,00	24,34	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de liage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>287 500,00</b>					<b>50 000,00</b>	<b>9 916,88</b>	<b>0,00</b>	<b>24,34</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

## SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00		0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductible de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

## A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indice zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices		
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	287 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant d0 au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/668	Avant opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé	Taux reçu (7)	Niveau de taux (6)				
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>					0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b> <b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	09/04/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, modifications et révisions documents urbanisme	10	09/04/2019
	Logiciels bureautiques	2	09/04/2019
	Logiciels applicatifs, progiciels	5	09/04/2019
	Frais d'études	5	09/04/2019
	Frais d'insertion	5	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - biens mobiliers, matériels - études	5	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - Bâtiments et installations	30	09/04/2019
	Subventions d'équipement versées - Projet d'infrastructures d'intérêt national	40	09/04/2019
	Autres immobilisations incorporelles	2	09/04/2019
	Plantations	20	09/04/2019
	Immeubles productifs de revenus	50	09/04/2019
	Installations, matériel et outillage technique, autres	6	09/04/2019
	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	09/04/2019
	Matériel de transport - véhicule de plus de 3.5 tonnes, camion, remporques, tracteur	10	09/04/2019
	Matériel de transport - voitures	10	09/04/2019
	Matériel de transport - bateau, scooter des mers	5	09/04/2019
	Matériel de bureau et matériel informatique : imprimantes, ordinateurs, serveurs, écrans	5	09/04/2019
	Matériel de bureau et informatique électrique ou électronique : télécopieur, photocopieur...	10	09/04/2019
	Mobilier	10	09/04/2019
	Cheptel	10	09/04/2019
	Autres immobilisations corporelles	5	09/04/2019

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>183 275,00</b>	<b>I 183 275,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	50 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat" afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>133 275,00</b>	<b>133 275,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	133 275,00	133 275,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>183 275,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>183 275,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>400 841,00</b>	<b>III 400 841,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>400 841,00</b>	<b>400 841,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	11 667,00	11 667,00
28051	Concessions et droits similaires	7 246,00	7 246,00
28135	Installations générales, agencements, ..	541,00	541,00
28181	Installations générales, aménagt divers	14 065,00	14 065,00
28182	Matériel de transport	31 140,00	31 140,00
28183	Matériel de bureau et informatique	45 157,00	45 157,00
28184	Mobilier	22 674,00	22 674,00
28188	Autres immo. corporelles	50 785,00	50 785,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	217 566,00	217 566,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>400 841,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 841,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	<b>183 275,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	<b>400 841,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (6)</b>	<b>217 566,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riiel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB10150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

**B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0.00	
TOTAL Recettes	0.00	Total Dépenses	0.00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0.00	



## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

## C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>36,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36,00</b>	<b>10,00</b>	<b>11,00</b>	<b>21,00</b>
Adjoint administratif 2ème classe	C	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	8,00	0,00	0,00	8,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	4,00	0,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
Administrateur hors classe DGS	A	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	18,00	0,00	0,00	18,00	4,00	8,00	12,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>30,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30,00</b>	<b>23,00</b>	<b>3,00</b>	<b>26,00</b>
Adjoint technique	C	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	4,00	0,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 1° classe	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	8,00	0,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
Agent de maîtrise principal	C	5,00	0,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Principal	A	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 2ème classe	B	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint d animation principal 1ère classe	C	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d animation principal 2ème classe	C	3,00	0,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	B	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Chef de secteur	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Gardien de l'environnement	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		77,00	0,00	77,00	40,00	14,00	54,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

## C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indices (8)	Euros		Nature du contrat (5)	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>							
Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	356,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	ADM	465,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Administrateur hors classe DGS	A	ADM	971,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise principal	C	TECH	540,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	732,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	525,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	525,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	653,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	423,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Attaché	A	ADM	642,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	679,00	0,00	3-4		CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur	A	TECH	565,00	0,00	3-3-2°		CDD Contrat à durée déterminée
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>9 100,00</b>			
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM	422,00	0,00	3-a°		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	ADM	430,00	0,00	3-a°		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif principal de 1° classe	C	ADM	460,00	0,00	3-a°		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique	C	TECH	378,00	0,00	3-a°		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	460,00	0,00	3-1		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	448,00	0,00	3-a°		CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	460,00	0,00	3-b		CDD Contrat à durée déterminée

SYNDICAT MIXTE DU PNRM - BUDGET PRINCIPAL PNRM - BP - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	448,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 1° classe	C	TECH	460,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique principal de 2° classe	C	TECH	461,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Agent de maîtrise	C	TECH	465,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise	C	TECH	454,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
Apprentis	A	OTR	0,00	9 100,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	611,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Attachée	A	ADM	611,00	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	565,00	0,00	A	A Contrat de projet
Rédacteur	B	ADM	538,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal 2ème classe	B	TECH	458,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>9 100,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

Soc:ai.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 (travailleurs handicapés catégorie C).

47 : article 47 (recrutements directs sur emplois fonctionnels).

110 : article 110 (collaborateurs de groupes de cabinets).

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (pisciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BUDGET ANNEXE	CENTRE DE FORMATION AUX METIERS DE L'ENVIRONNEMENT		-	25972001900035		Non

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>


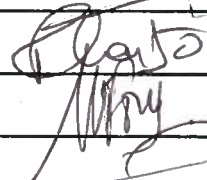


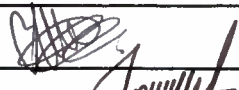

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 53  
 Nombre de membres présents : 33 et 6 Procurations  
 Nombre de suffrages exprimés : 39  
 VOTES :  
 Pour : 39  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 7 Avril 2021


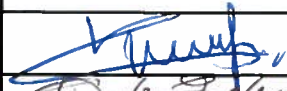
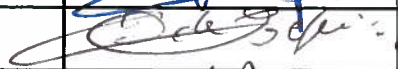









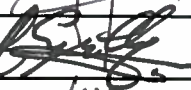

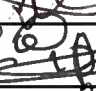







Présenté par (1), le Président Denis Louis-REGIS  
 A, le 15 Avril 2021

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
 A, le 15 Avril 2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01 - CTM - LOUIS-REGIS Denis	
02 - CTM - ADENET Lucien	
03 - CTM - BAURAS Christiane	
04 - CTM - BERNABE Kora	
05 - CTM - BIROTA Belfort	
06 - CTM - BOUTRIN Louis	
07 - CTM - CATHERINE Félix	
08 - CTM - COUTURIER Gilbert	
09 - CTM - DULYS-PETIT Jenny	
10 - CTM - LESDEMA Marie-Line	
11 - CTM - LORDINOT Fred	
12 - CTM - MARTINE Raphaël	
13 - CTM - MENCE Charles-André	
14 - CTM - PLANTIN Maryse	
15 - CTM - TOUL Marie-France	
16 - CTM - ZOBDA David	
17 - CACEM - CLEMENTE Luc	
18 - CAP NORD - MONSTIN Norbert	
19 - CAESM - BEAUNOL Jean-François	
20 - AJOUA-BOUILLON - BESUBE Lydia	
21 - ANSES D ARLET - LARCHER Christian	

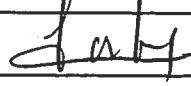




IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
22 - BASSE-POINTE - ALAMELU Albert		
23 - BELLEFONTAINE - BABIN Bruno		
24 - CARBET - MONSTIN Gérard		
25 - CASE-PILOTE - BIRON Alex		
26 - DIAMANT - MONFORT Jean		
27 - DUCOS - DELEPINE Désir		
28 - FONDS SAINT DENIS - JEAN-BAPTISTE Etienne		
29 - FORT DE FRANCE - JOUYE DE GRANDMAISON Luc		
30 - FRANCOIS - DOMERGUE Joël		
31 - GRAND RIVIERE - GUIZONNE Jean-Luc		
32 - GROS MORNE - TABAR Jonathan		
33 - LAMENTIN - DOULIN David		
34 - LORRAIN - THALMENSY Sylvain		
35 - MACOUBA - VARACAVOUDIN Jean-Charles		
36 - MARIGOT - MICHALON Max		
37 - MARIN - GABRIEL Emile		
38 - MORNE ROUGE - BRITHMER Ronald		
39 - MORNE VERT - SALIBER Karine		
40 - PRECHEUR - CYRILLE Charles		
41 - RIVIERE PILOTE - GLONDU Georges		
42 - RIVIERE SALEE - SAINTE ROSE FRANCHINE Alex		
43 - ROBERT - DULYMBOIS Robert		
44 - SAINT ESPRIT - APOCALE Marie-Annick		
45 - SAINT JOSEPH - LAMIN Marie-Josée		
46 - SAINT PIERRE - GOBALSAMY Mickaël		
47 - SAINTE ANNE - SAINT-CYR Christophe		
48 - SAINTE LUCE - ELISABETH Jimmy		
49 - SAINTE MARIE - BAZABAS Jocelyne		
50 - SCHOELCHER - JULTAT Eric		



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

51 - TRINITE - PALIN Christian	
52 - TROIS ILETS - BARDOUX Bénédicte	
53 - VAUCLIN - OCCOLIER Ludovic	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

